



FWA



1 AVRIL 2021 N°13
DÉPOT : LIEGE X

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- Dossier #Gofwa..... 1-7
- Employeurs et covid: assurez-vous d'être en ordre ! 8
- Retour à l'application du Code forestier en zone PPA..... 8
- La stratégie « De la fourche à la fourchette » et ses paradoxes... 9
- SALVE, un logiciel dans le nuage... 10
- Des véhicules agricoles bien signalés.....11
- L'avis du Copicop.....12
- Benchmark entre les Standards Vegaplan et GlobalG.A.P12
- Des fruits, une plus-value pour votre prairie.....13
- La page Bio14
- Zwischen Eupen und Sankt-Vith ...15
- Marchés.....16
- Les secrétariats FWA.....20

#GOFWA: une stratégie d'amélioration continue à la FWA

Nous sommes fiers de notre mouvement et de son rôle important pour l'avenir de notre agriculture wallonne à dimension humaine et familiale. Et nous voulons le rester. La FWA, ses élus, ses membres, ses responsables et ses services déploient chaque jour une intense activité pour exercer nos 3 métiers: défendre les membres collectivement et individuellement, les représenter à de très nombreux niveaux et enfin les informer et communiquer.

JOSÉ RENARD



L'amélioration continue des services rendus aux membres fait partie de notre ADN et constitue un axe essentiel de notre activité. Un plan stratégique global a été décidé par le Conseil d'Administration de la FWA en septembre dernier. Notre CA a commencé par valider ma proposition d'un nouvel organigramme où le Secrétariat général avec son tandem Secrétaire général et Directeur général, s'appuie sur 5 directions et 3 services support.

L'année 2021 promet d'être particulièrement active pour la FWA et sera l'année de mise en œuvre des différentes stratégies à mener pour renforcer l'efficacité de nos actions et l'efficacité de notre travail, toujours dans le sens de plus et mieux de service rendu à nos membres. Un intense travail de fond a permis de concocter un plan d'évolution de la FWA et de l'UAW vers toujours plus de professionnalisme. Ce plan doté d'objectifs ambitieux est

issu d'une intense concertation interne et est le fruit d'une co-construction avec les services de la FWA. Les actions concrètes reprises dans le plan ne sortent pas de manuels de management mais bien des besoins identifiés lors de nos discussions internes. Il est assez habituel que dans les 100 jours de son entrée en fonction, un nouveau management dévoile son plan d'action. J'ai voulu prendre un peu plus de temps pour élaborer de l'intérieur ce plan en concertation large, tout en menant de front nos différents métiers. A mes yeux, ce plan doit conduire à une véritable évolution pérenne et durable de notre organisation, pas à une révolution qui viendrait tout chambouler.

#GO FWA, c'est une vraie stratégie d'amélioration continue des services rendus par la FWA à ses membres dans un contexte mouvant de nouveaux défis qui se posent non seulement à l'agriculture mais aussi à toutes les formes d'organisations professionnelles en général.



Nous devons augmenter la professionnalisation de nos modes de fonctionnement et viser une gestion active de nos ressources et de nos moyens, en un mot introduire des méthodes de management modernes dans nos organisations pour leur donner de nouvelles impulsions. Cette transformation managériale contribuera à améliorer nos performances globales, à augmenter la motivation et le bien-être du personnel.

Les 3 prochaines années vont nous conduire vers des changements et des transformations en profondeur répondant à une série de constats et de besoins très largement constatés, avec des objectifs de transparence de notre fonctionnement, modernisation de la communication et de valorisation de notre travail.

Tout changement provoque des incertitudes. Mais il est parfois nécessaire de sortir d'une certaine zone de confort créée par l'habitude pour adapter les services aux besoins d'aujourd'hui et anticiper demain. Mon engagement c'est de mettre en œuvre ces transformations en pleine concertation avec le personnel de la FWA et avec ses élus.



#GOFWA : une année 2021 pleine de défis !

UNE INTERVIEW DE MARIANNE STREEL – PRÉSIDENTE DE LA FWA

D'où vient l'idée de cette dynamique #GOFWA ?

La FWA vient d'avoir 20 ans, nous reposons sur une tradition de 100 ans de syndicalisme agricole. Au fil du temps, nos organisations ont toujours eu à cœur d'évoluer. Aujourd'hui, le contexte est plus changeant qu'il ne l'a jamais été. Nos missions de base restent évidemment la défense collective du secteur, et la défense individuelle de nos membres, mais nous avons aussi une mission sociétale.



Notre monde bouge vite, très vite. C'est notre devoir, en tant qu'organisation, d'être là pour accompagner les agriculteurs dans les évolutions que le secteur traverse.

Nos exploitations doivent s'adapter, et nous devons être là pour les soutenir dans leur cheminement vers toujours plus de durabilité, vers l'innovation, la digitalisation... Dans nos fermes, le travail a énormément évolué, notre organisation se doit de suivre le rythme. C'est dans cet objectif, de renforcer notre efficacité, notre organisation que nous avons réfléchi collectivement, sur l'impulsion du secrétariat général et du conseil d'administration, cette dynamique. C'est un processus logique pour la FWA, comme pour toute entreprise qui veut avancer avec son temps.

Comment la construction de cette dynamique s'est-elle concrètement passée ?

A la FWA, et c'est d'ailleurs notre slogan, la philosophie de travail c'est « par les agriculteurs, pour les agriculteurs ». Cela signifie que ce sont vraiment les agriculteurs qui fixent nos lignes directrices. Pour accompagner ce travail, les agriculteurs peuvent compter sur l'appui de nos services. Cette dynamique, cette relation permanente entre les agriculteurs et les services, c'est une grande richesse de notre organisation : c'est la rencontre de l'expérience de terrain, et des compétences techniques, économiques, politiques... de nos services.

Chaque direction de service a réfléchi son plan d'action en regard d'objectifs généraux. Ces plans ont été évalués par nos structures ensuite, par le conseil d'administration et le secrétariat général. Cette co-construction de notre évolution s'inscrit une fois de plus dans notre schéma de travail, de collaboration entre nos équipes et nos structures.

Ces objectifs généraux, quels sont-ils ?

Nous ne voulons pas révolutionner notre organisation, mais la faire évoluer avec son temps, c'est la première chose. La FWA a grandi, changé... Il était nécessaire d'adapter son fonctionnement aux évolutions qui se sont mises en

place au fil du temps. L'objectif de ces plans est, pour les différents services, de fixer des objectifs, des priorités, des projets, des modes de fonctionnement. A terme, en clarifiant les choses, nous voulons atteindre une plus grande fluidité dans le travail, une meilleure communication interne et externe. Si chaque membre du personnel travaille dans un cadre plus clair, avec des processus internes définis, ça renforce le bien-être au travail et l'efficacité. C'est positif pour nos membres, comme pour nos collaborateurs.

Très concrètement, le suivi de ces plans s'organise comment ?

Si chaque direction de service a préparé son propre plan, c'est dans une dynamique de collaboration qu'ils se mettent en place. Nos responsables des services se voient régulièrement pour faire un bilan de l'avancée des projets, formaliser les collaborations... Et puis, bien évidemment, au jour le jour, nos services collaborent, comme ils l'ont toujours fait. Chaque service avance selon son rythme, ses priorités... Nous avons la chance d'avoir un personnel impliqué, qui exerce et assume ses responsabilités : la dynamique #GOFWA s'appuie sur cette richesse interne, en renforçant la clarté des processus, l'auto-responsabilisation, la communication interne et externe. Lors de ma candidature comme présidente, j'avais exprimé mon souhait de voir évoluer les structures. Je suis présidente de la FWA depuis un peu plus de 2 ans, mais avant cette fonction, j'ai été présente dans les structures depuis près de 30 ans, et c'est en observant leur fonctionnement que m'est venue la conviction qu'elles devaient évoluer. Je remercie le secrétariat général et l'ensemble du personnel d'avoir embrayé dans cette démarche, et dans cette impulsion collective de la dynamique #GOFWA.

L'année 2021 va donc être très active à la FWA ?

Nous avons récemment reçu les résultats de l'enquête réalisée auprès des agriculteurs, et de représentants des organisations avec lesquelles nous travaillons, du monde politique... Les agriculteurs ont été très nombreux à prendre le temps de répondre à cette enquête, réalisée par une société indépendante, et nous en sommes très heureux. Les résultats de cette enquête vous seront très bientôt communiqués. Ils nous donnent un signal très stimulant, car ils sont vraiment positifs.

Dans le même temps, nous avons relevé une hausse du nombre de membres significative : l'année 2020 est la meilleure année à cet égard depuis 5 ans.

Cette marque de confiance que nous porte le secteur agricole est évidemment un formidable carburant, qui nous donne l'énergie pour nous lancer à fond dans cette dynamique #GOFWA.

Donc, oui, nous démarrons cette année 2021, qui est pleine de défis, avec enthousiasme, au service de nos membres !

Un plan stratégique global #GOFWA avec des actions concrètes !

Comme vous l'a expliqué notre secrétaire général, José Renard, dans son éditorial en une de ce Plein Champ, c'est suite à la construction d'un plan stratégique global inédit que la FWA a opéré ces derniers mois, sous la dynamique de la Présidente Marianne Strel et des élus responsables, un tournant majeur dans sa manière de fonctionner. Notre objectif ? Encore plus de performance et d'efficacité à VOTRE service !

NICOLAS NÉLIS

En effet, l'expérience montre que l'introduction de méthodes modernes de management a pour effet d'améliorer la performance, d'accroître la motivation du personnel et de diminuer les coûts. Telle est notamment la vocation du plan stratégique #GOFWA que nous sommes fiers de vous présenter.

Plus concrètement, durant l'année 2020, l'ensemble des directions qui composent la grande maison FWA et qui travaillent au jour le jour à la défense avec rigueur du monde agricole ont, sous la supervision du Secrétaire général José Renard et de moi-même, collaboré dans un esprit constructif en vue de mettre les jalons nécessaires à la pérennité de la FWA pour les années à venir.

Pour permettre aux directions de construire leurs plans respectifs, nous avons d'abord parcouru et analysé tous les paramètres touchant de près ou de loin à la grande maison FWA, afin de donner les grandes lignes directrices.



Grâce à la philosophie mise en œuvre, la stratégie déployée a en son cœur la satisfaction des membres et des clients avec comme piliers nécessaires et indispensables la qualité des services, la satisfaction et motivation du personnel et enfin l'impact financier positif ; dit plus simplement, ce que nous poursuivons, c'est la pérennité et la durabilité de la FWA pour les prochaines années, et ce dans l'intérêt du monde agricole wallon.

Au-delà du fait que toute institution efficace se doit de définir actuellement sa stratégie d'avenir, il nous est important de souligner que grâce à la mise en place des nouvelles méthodes de management, nous serons capables de mesurer la performance de notre organisation au quotidien en vue de son adaptation et de son amélioration, et ce prioritairement dans votre intérêt, vous qui êtes nos membres et aussi pour beaucoup d'entre-vous, les clients de nos divers services.

Par ce plan stratégique, nous avons fixé les objectifs fondamentaux, les valeurs défendues de manière prioritaire, l'ambition mais aussi et surtout les projets de changements et leur but précis afin de conduire à une redynamisation des produits et une mise en place de nouveaux services, à une analyse et réduction des charges ainsi qu'à une amélioration de la productivité et du bien-être.

Ce plan #GOFWA n'est donc pas qu'une lettre d'intention. Il prend appui sur des actions très concrètes définies par les cinq directions (Direction service d'Etudes, Direction Services Economiques, Direction Relations publiques, Direction Financière, Direction Réseaux et Structure) et les 3 services supports (service juridique, service informatique, service ressources humaines) suivant le nouvel organigramme mis en place.

Comme vous l'aurez compris, l'année 2021 s'ouvre avec plein de défis ! La mise en œuvre du programme riche du plan #GOFWA est un challenge, et l'ensemble des directions, des services et du personnel s'y investit déjà avec enthousiasme.



La direction du service d'études

Le SEIT : une équipe d'experts agricoles à l'écoute des membres et de leurs besoins, au service du monde agricole mais aussi une interface de réflexion, de discussion et de négociation avec les différentes autorités publiques ainsi que diverses organisations.



Notre rôle

Le Service d'Etude et d'Information technique (SEIT) est divisé en deux pôles : économique et environnement. Chaque département traite les dossiers d'actualité ou récurrents avec son équipe d'experts, tout en pouvant compter sur les compétences et la réactivité du reste du service. Le SEIT accompagne les membres dans les différentes procédures administratives, tout en communiquant sur les sujets brûlants de l'actualité agricole. Il prépare également les positions FWA, validées par les élus, et vont les défendre lors des réunions régionales, nationales et européennes avec les instances politiques et d'autres organisations représentatives.

Nos objectifs #GOWFA

- Renforcer l'efficacité du service
- Augmenter l'efficacité du personnel
- Assurer des rentrées propres
- Renforcer la qualité du service aux membres actuels et futurs et aux instances FWA, ainsi qu'optimiser la réactivité face à l'actualité et aux attentes syndicales des membres
- Renforcer la visibilité du service et, plus largement, de la FWA et des actions syndicales menées
- Continuer à développer des interactions constructives avec les autres services et les mouvements
- Continuer à mettre en place des projets prospectifs et transversaux
- Améliorer le bien-être du personnel du service et soutenir la motivation des équipes

Comment ?

Afin d'atteindre ces objectifs, le SEIT va développer une gestion innovante. Au travers de formations, de la création et de l'utilisation de nouveaux outils de planification mais aussi avec une grande motivation, le service va augmenter ses compétences et renforcer les collaborations au profit des services aux membres. Il va capitaliser ses connaissances pour en faciliter l'utilisation et la diffusion vers les membres, renforcer la visibilité du travail réalisé et des actions syndicales mais aussi développer des projets spécifiques pour lesquels il recherchera des sources de financement propres.

Nos projets

Les projets déjà mis en place et bientôt développés au sein du SEIT couvrent tous les secteurs de l'agriculture et sont orientés membres. Ils traitent autant des sujets d'actualité (Boucle du Hainaut, PAC) que de thématiques plus récurrentes (recours et préparation aux contrôles), toujours dans un esprit d'aide (formations et réunions d'informations), de défense (pratiques commerciales déloyales) et d'innovation (chèques en ferme), tout en répondant aux besoins actuels du milieu (plan sécheresse) et en proposant des outils modernes et pratiques (MercurFWA).



Masure Alain
Directeur opérationnel
+32 81 62 74 17
alain.masure@fwa.be



Isabelle Jaumotte
Directrice du service d'études
+32 81 62 74 21
isabelle.jaumotte@fwa.be



Marie-Laurence Semaille
Responsable du Département économique
+32 81 62 74 18
marielaurence.semaille@fwa.be



Bernard Decock
Responsable du Département environnement
+32 81 62 74 13
bernard.decock@fwa.be



Aurélie Noiret
Secteur végétal
+32 81 62 74 46
aurelie.noiret@fwa.be



André Ledur
Secteur laitier
+32 81 62 74 73
andre.ledur@fwa.be



Aline Lecollier
Dossiers sanitaires - Antibiorésistance
+32 81 62 74 30
aline.lecollier@fwa.be



Nicolas Marchal
Secteur bovin - Ovin Caprin - Porcin - Avicole
+32 81 62 74 48
nicolas.marchal@fwa.be



Valentine Huys
Economiste
+32 81 62 74 15
valentine.huys@fwa.be



Didier Vieuxtemps
Nature et biodiversité
+32 81 62 74 11
didier.vieuxtemp@fwa.be



Caroline Decoster
Agriculture bio - Permis - Gestion effluents
+32 81 62 74 62
caroline.decoster@fwa.be



Justine Gilquin
Energie - Climat Déchets
+32 81 62 73 17
justine.gilquin@fwa.be



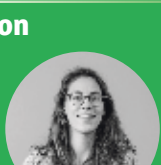
Jorge Ercoli
Pacte de Solutions - Développement d'assurances multirisques climatiques et paramétriques
+32 81 62 74 50
jorge.ercoli@fwa.be



Mathilde Guillaume
Secrétaire - Documentaliste
+32 81 62 74 10
mathilde.guillaume@fwa.be



Laura Lahon
Filière céréales Bio
+32 81 62 74 12
laura.lahon@fwa.be



Celeste Quaghebeur
Projet Res'eau
+32 81 62 74 22
celeste.quaghebeur@fwa.be

Chargés de mission

PETITS GRANULÉS 2mm

BIG BAG 1000 kg ou 600 kg

NUTRISOL

ALGUES MARINES, PRÉMIUM OLIGOS (SÉLÉNIUM, CUIVRE, ZINC, COBALT) ET EXTRAITS DE PLANTES

Mode et dose d'emploi:
complément minéral à épandre sur prairie à raison de 100 kg/Ha

Intérêt du produit:

- réduit fortement les carences en oligoéléments des terres par l'apport optimum de Cuivre, Zinc, Sélénium et Cobalt
- le noyau de plantes active la flore microbienne pour une meilleure minéralisation de la matière organique dans le sol
- augmentation de l'appétence de l'herbe
- entretien du PH

Une équipe de nutritionnistes à votre service	
Nicolas LEROY	+32 (0)478/54.65.24
Damien GREGOIRE	+32 (0)473/52.33.96
Maxime BERNARD	+32 (0)498/97.97.60
Mathieu BINET	+32 (0)497/28.52.94
Edouard DENOLF	+32 (0)497/55.35.06

Ets. P. LALOUX s.a. - Zone industrielle de Sclayn Anton - B-5300 ANDENNE
Tél. +32 (0)85 84 60 36 - Fax: +32 (0)85 84 91 09 - info@nutrilor.be - www.nutrilor.be

À NOUVEAU DISPONIBLE: ALGUES MARINES PURES ORIGINE NORVÈGE



Direction des relations publiques communication

Les agriculteurs font un métier formidable ! La FWA regroupe de solides compétences dans tous les domaines. Renforcer la mise en valeur des innombrables richesses et missions de l'agriculture, ainsi que le travail que la FWA réalise à son service, c'est notre objectif.

Notre rôle

Le Service Relations publiques-Communication conçoit chaque semaine le journal Pleinchamp, distribué dans toutes les fermes et chez nos abonnés. Nous animons les réseaux sociaux de notre organisation et son site web. Via ces divers outils, nous vous informons de l'actualité du secteur, du travail et de la vie de notre organisation, de ses prises de position. Nous assurons aussi les relations avec la presse. Depuis peu, un studio graphique interne est venu ajouter ses compétences à l'équipe, pour donner une identité visuelle plus moderne à notre organisation, ses services, ses projets, mais aussi aux clients extérieurs qui le sollicitent.



Comment

Nous travaillons sur une évolution de nos outils de communication, tant dans leur look que dans leurs contenus. Notre communication sous le signe #GOFWA, c'est plus de visages, de portraits, d'interviews... tant dans un format écrit que vidéo. Nous voulons adapter nos messages à nos différents publics (interne et externe), afin de les toucher au travers d'outils spécifiques, et via des collaborations extérieures. Enfin, nous voulons développer l'activité de Pantone 12, dont les compétences sont essentielles pour booster l'image du secteur et de la FWA.

Nos objectifs #GOFWA

- Améliorer la circulation interne et le traitement des infos utiles à notre public
- Différencier les publics, les messages et les moyens de communication: public agricole / public externe
- Renforcer notre communication visuelle
- Renforcer la mise en valeur de ce qui fait la force de notre organisation : le modèle familial défendu, les personnes qui s'y impliquent (agriculteurs comme personnel FWA)
- Impliquer davantage nos structures : la communication, c'est l'affaire de tous
- Renforcer l'efficacité du service et sa santé financière

Nos projets

Vous aurez sans doute déjà remarqué la présence plus soutenue d'interviews, de vidéos sur nos divers supports : c'est le début de notre évolution, que nous poursuivrons dans ce sens. Nous voulons « embarquer » tous les services et les responsables dans cette dynamique, les rendre acteurs de notre communication, en les formant et en les accompagnant davantage dans la construction et diffusion de nos messages. Nos outils de communication vont se diversifier et se moderniser. Des process internes sont mis en place pour assurer une bonne circulation de l'info importante au sein de la FWA, et sa diffusion sous une forme attractive vers nos divers publics. Lecteurs ou utilisateurs de nos outils numériques, restez attentifs pour découvrir ces évolutions au fil des semaines !

Direction structures et réseau

La Direction structures et réseau c'est le contact direct avec le terrain. C'est l'accompagnement, l'écoute et la formation. C'est également la consolidation de la FWA au moyen de la prospection. Le renforcement avec nos secrétaires et partenaires financiers pour permettre à la Fédération de poursuivre ses objectifs de rendre des services de qualité aux membres est aussi une de nos ambitions.

Notre rôle

- La **cellule animation** est à la disposition des membres, des élus et des Secrétaires FWA afin de répondre à leurs demandes professionnelles et assure la logistique des réunions/formations.
- Le **réseau des secrétaires** est notre relais de terrain. Les secrétaires fournissent des conseils agricoles, de l'aide administrative aux membres et animent les sections avec le comité et la cellule animation.
- **Symbihouse** est un réseau d'agences immobilières qui s'adresse à tout citoyen. Ce réseau a été créé avec les secrétariats FWA.



Nos objectifs #GOFWA

- Animation**
 - Développer une dynamique de terrain et intégrer les jeunes dans nos structures.
 - Encadrer et former les élus FWA.
 - Epauler les élus FWA lors de création de réunions, formations, actions de terrain.
 - Prospecter de nouveaux membres, les accueillir et les aiguiller.
- Réseau des secrétaires**
 - Renforcer des liens entre le réseau et la Fédération afin d'être plus performants dans les services rendus aux membres.
- Symbihouse**
 - Développer le réseau d'agences immobilières afin de permettre à la Fédération d'avoir des rentrées financières supplémentaires et d'augmenter la qualité des services aux membres sans augmenter le prix de la cotisation.

Comment

- Animation**
 - Clarifier/élaborer des procédures.
 - Analyser les statistiques des cotisations.
 - Collaboration avec l'ensemble des autres directions et des secrétaires FWA.
 - Contacter/rencontrer les non-membres.
 - Mettre en place des activités/actions/challenges.
- Réseau des secrétaires**
 - Plan stratégique des secrétaires en cours d'élaboration.
- Symbihouse**
 - Dénicher de nombreux professionnels de l'immobilier.
 - Couvrir le territoire wallon d'agences immobilières Symbihouse.

Nos projets

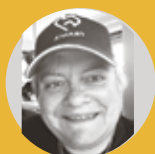
- Animation**
 - Réalisation de carnets d'accompagnement pour les élus, les membres et les secrétaires
 - Agriculteurs connectés
 - Marathon de la phytolice
 - Elaboration de différents packs
 - Organisation des élections 2021
 - Parrainage
 - Et de nombreux autres challenges/actions à découvrir



Anne Pétré
Directrice
des Relations publiques
+32 81 62 74 04
+32 484 49 90 77
anne.petre@fwa.be



Bernard Kersten
Presse, Régie publicitaire,
mécanisation agricole
Responsable Pleinchamp
+32 81 62 74 65
bernard.kersten@fwa.be



Marie-France Vienne
Rédaction, politique
européenne et régionale
+32 81 62 74 66
mariefrance.vienne@fwa.be



Julien Flament
Responsable Outils numériques
Graphiste
+32 81 62 74 92
julien.flament@fwa.be



Sophie Legrève
Graphiste
+32 81 62 74 19
sophie.legreve@fwa.be

Pantone 12 - Cellule graphique



Emilie Bosquée
Directrice
Structures et réseau
+32 81 62 74 16
emilie.bosquee@fwa.be



Cheyenne Berger
Chargée de l'animation des structures
+32 81 62 74 07
+32 477 57 92 84
cheyenne.berger@fwa.be



Olivier Devalckeneer
Chargé de l'animation des structures
+32 494 41 37 05
olivier.devalckeneer@fwa.be



Philippe Hainaut
Manager Symbihouse
+32 478 45 59 11
philippe.hainaut@fwa.be



Vincent Laroche
Pôle commercial
Symbihouse
+32 473 97 44 72
vincent.laroche@fwa.be



Yvon Collard
Pôle relations internes
Symbihouse
+32 495 10 41 72
yvon.collard@symbihouse.be



Direction Financière

Nous voulons renforcer la transparence et le professionnalisme, pour un service performant et une information permettant la prise de décisions rapide.

Notre rôle

La direction financière regroupe trois services :

- L'accueil qui est notre 1ère ligne de contact avec les membres. C'est une fonction extrêmement importante car de ce contact va dépendre la 1ère impression de notre interlocuteur.
- Le service cotisations qui gère tout le suivi des cotisations membres en lien étroit avec les secrétaires.
- Le service financier qui s'assure du bon fonctionnement financier de nos entités et du respect de nos obligations légales. Nous avons aussi un rôle de reporting envers nos organes décisionnels



Nos objectifs #GOWFA

- Établir des indicateurs pour permettre un meilleur suivi de l'évolution et des objectifs à atteindre basé sur 4 axes : les membres, l'aspect financier, les outils mis à disposition, aussi bien en interne qu'en externe, et le personnel
- Être le plus transparent en faisant notamment des reportings réguliers à nos instances
- Dynamiser nos ressources et maîtriser nos dépenses
- Accompagner les différents services et directions pour les aspects financiers dans le cadre du développement du plan #GoFWA

Comment

Le service met en place une série de processus visant à monitorer en permanence l'évolution de l'équilibre financier de la FWA et de ses services et directions. Nous accompagnons et soutenons chaque direction dans l'évolution du plan #GOWFA dans ses aspects financiers et administratifs.

Nos projets

- Mettre en place des indicateurs
- Organiser des CA financier de façon régulière
- Réaliser des analyses spécifiques par service et définir avec eux des budgets



Virginie Binamé
Directrice financière et administratif
+32 81 62 74 99
virginie.biname@fwa.be



Agnès Tits
Comptabilité
+32 81 62 74 25
agnes.tits@fwa.be



Martine Dewez
Cotisations et abonnements
+32 81 62 74 14
martine.dewez@fwa.be



Kathleen Gérard
Cotisations
+32 81 62 74 80
kathleen.gerard@fwa.be



Natacha Lambotte
Agent d'accueil
+32 81 60 00 60
natacha.lambotte@fwa.be

Service juridique

Le service juridique nouvellement renforcé et réorganisé est l'interlocuteur privilégié des agriculteurs en cas de question juridique, demande de conseils, de rédaction d'un courrier ou d'acte, analyse de votre dossier, ...

Notre rôle

Le Service Juridique comporte trois cellules : droit rural, droit administratif et droit général. Nous répondons aux questions individuelles des agriculteurs, analysons les dossiers problématiques et les conseillons sur les démarches à entreprendre et apportons notre support en préparant certains actes (recours, courriers, ...). Nous suivons de près l'évolution des législations en lien avec les préoccupations des agriculteurs et collaborons avec les autres services afin d'assurer une plus grande transversalité des dossiers. Notre service s'appuie sur différentes collaborations extérieures afin d'offrir des conseils étendus et de qualité.

Nos objectifs #GOWFA

- Rendre l'organisation du service juridique plus claire
- Renforcer l'efficacité du service et améliorer le traitement des dossiers
- Collaborer avec les autres services
- Améliorer la visibilité du travail du service
- Valoriser le travail du service



Comment

Le nouveau service juridique est en train de se créer et nous avons subi un remaniement profond tant en termes d'organisation que de collaboration. Les différentes cellules spécialisées ont été définies et nous devons mettre en place les différents processus afin de remplir nos objectifs d'efficacité et de valorisation/visibilité.

Nos projets

Après la mise en place du service au complet, il conviendra d'évaluer les processus lancés et de finaliser l'organisation du service. De plus, nous avons engagé un processus pour définir plus précisément les objectifs dévolus à chaque cellule, et mettre en œuvre des actions pour les atteindre. Nous avons également pour projet de développer avec le service d'études, un service 'permis d'environnement'.



Anne-Sophie Stenuit
Responsable du service juridique
+32 81 62 74 47
annesophie.stenuit@fwa.be



Sarah Hauspy
Juriste / Responsable des Ressources humaines
+32 81 62 74 08
sarah.hauspy@fwa.be



Lisa Migeotte
Juriste
+32 81 62 74 20
lisa.migeotte@fwa.be

Dès le 01/04/21

Evelyne Leurquin
Juriste
+32 81 62 74 47
evelyne.leurquin@fwa.be



Olivier Devalckeneer

Je suis Olivier Devalckeneer, j'ai 27 ans et je suis le nouveau chargé d'animation FWA. Originnaire de la région de Soignies et du milieu agricole, je passais mon temps libre, adolescent, au sein de l'exploitation d'un ami.

Ayant suivi un bachelier d'assistant social, j'ai décidé de poursuivre mon cursus par une formation en environnement, dans le but de rejoindre le monde agricole.

Grand amateur de randonnée, j'aime me promener au contact de la nature et des champs.



Chargé de l'animation
Olivier.devalckeneer@fwa.be
0494 41 37 05

Mis au point avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège



BOVIBLOC® I/Se

Pour augmenter l'immunité de votre bétail



Le plus riche du marché en iode et en sélénium

le BOVIBLOC® I/Se est un bloc de sel enrichi en iode et en Sélénium



Existe en 24kg Plus économique

Une équipe de nutritionnistes à votre service

- Nicolas LEROY 0478/54.65.24
- Damien GREGOIRE 0473/52.33.96
- Mathieu BINET 0497/28.52.94
- Maxime BERNARD 0498/97.97.60
- Edouard DENOLF 0497/55.35.06



Ets P. Laloux SA - Zoning Industriel de Sclayn-Anton
5300 Andenne - T. 085 84 60 36 - F. 085 84 91 09 - info@nutrilor.be



Service informatique

Unicité, Mobilité, Flexibilité et Rapidité sont les quatre piliers du service informatique.

Notre rôle

- Centraliser l'information
- Analyser, décrire et optimiser les process en collaboration avec les utilisateurs, pour ensuite déterminer quels seront les outils les plus adéquats à utiliser.
- Offrir de nouveaux services grâce aux données récoltées

Comment

Pour une gestion efficace du service, nous avons mis en place plusieurs outils :

- Une gestion de projet en identifiant clairement les objectifs, les tâches et les ressources de chaque projet.
- Un suivi des demandes grâce au ticketing avec comme objectif le partage de l'information entre tous les intervenants.
- Mise en place d'un suivi de « suggestions » par application pour identifier les demandes d'évolution.
- Un plan de formation en ligne sera proposé avec un quizz d'évaluation.

Pour chaque projet, nous allons identifier des clés de performances pour permettre de mesurer différents critères liés aux projets. (Mesurer l'audience pour un site web, analyser le nombre de ticket de support pour une application, ...)



Guy Berger
Responsable informatique
+32 81 62 73 18
guy.berger@fwa.be

Nos objectifs #GOWFA

- Mise en place d'un outil de gestion journalière commun (outil de gestion des services et projets, base de données)
- Mise en place d'une gestion de projet
- Evolution vers une dématérialisation (cloud) qui rend notre réseau accessible pour notre personnel, où qu'il se trouve
- Mise à niveau régulière des outils
- Plan formation
- Mise en place et analyse des indicateurs d'efficacité



Nos projets

- Mise en place d'une base de données communes à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité.
- Mise en place du système Odoo
- Développement d'une Mercuriale Bovine MercuFWA. (Web et Apps)
- Développement d'une comptabilité de gestion.
- Analyse de nouveaux services

Service des ressources humaines

Accompagner le développement professionnel de nos collaborateurs pour leur permettre de déployer pleinement leurs compétences dans un environnement de travail épanouissant est la mission du service RH.

Nos objectifs #GOWFA

- Accompagner le développement des collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel au sein de la FWA
- Renforcer le bien-être au travail et la motivation des collaborateurs
- Encourager la collaboration et favoriser la communication interne
- Contribuer au développement de l'efficacité de chacun et de la structure.



Notre rôle

Le service des ressources humaines vise l'amélioration du bien-être au travail des collaborateurs au sein d'un environnement professionnel épanouissant, valorisant et évolutif.

Comment

Pour atteindre ces objectifs, le service RH coordonne et veille à la mise en place de processus clairs, transparents, uniformisés, modernes et motivants.



Sarah Hauspy
Juriste / Responsable
Ressources humaines
+32 81 62 74 08
sarah.hauspy@fwa.be

Nos projets

Nos différents projets concernent tant l'administration du personnel (application des dispositions légales et réglementaires, suivi des contrats de travail, gestion des mandats externes et des congés, politique salariale) que la gestion des ressources humaines (recrutement et sélection, accueil et intégration des nouveaux collaborateurs, descriptifs de fonction, entretien de fonctionnement, développement des compétences, formation, communication interne, gestion des absences et santé au travail).

Direction des services économiques

Notre mission, c'est d'utiliser rapidement l'ensemble des données récoltées par les différentes comptabilités afin d'informer et conseiller au mieux l'exploitant agricole dans la gestion de son exploitation. Bref, optimiser votre gestion tant au niveau technique que fiscal !

Notre rôle

Les services économiques, ce sont 3 outils complémentaires à la disposition des agriculteurs : le CGTA avec sa cellule ADISA, FISCALIFWA group et son réseau de fiduciaires et enfin les services qui étudient et négocient le barème forfaitaire agricole. Le CGTA doit, de par son expertise, conseiller et guider l'agriculteur dans ses choix et méthodes de production. Grâce à sa cellule ADISA, le CGTA étudie les différentes possibilités d'aide disponible des agriculteurs par les pouvoirs régionaux. De leur côté, les fiduciaires de FISCALIFWA Group, présentent les meilleures solutions comptables et fiscales pour chaque exploitation.



Nos objectifs #GOWFA

CGTA

- Encoder les données directement à la ferme
- Analyser rapidement la situation de l'exploitation dès publication des résultats de la comptabilité analytique
- Participer rapidement à un débriefing entre conseillers de l'exploitation (Fiscalifwa, secrétaire FWA, banquier, ...) et l'agriculteur.
- Optimiser les aides possibles dans une exploitation en collaboration avec ADISA
- Veiller à suivre les législations plus spécifiques relatives aux agriculteurs.

FISCALIFWA

- Former des comptables agréés spécialisés dans les secteurs de l'agriculture, l'horticulture ou l'élevage

- Couvrir toute la Région wallonne de fiduciaires agréés au service des exploitations agricoles
- Comparer systématiquement les résultats des comptabilités « TVA » avec le résultat du barème forfaitaire agricole
- Quand c'est opportun, envisager de constituer une société pour l'une ou l'autre spéculation voire toute la ferme

FORFAIT

- Mettre en parallèle les résultats des comptabilités fiscales, comptabilités analytiques et de l'application des barèmes forfaitaires.



Découvrez les bureaux du réseau fiscalifwa via ce QR code.



CGTA - Département comptabilité



Jadot Jean-Claude
Direction Services économiques
Fiscalifwa et CGTA
+32 81 62 74 32
jeanclaude.jadot@fiscalifwa.be



Benoit Dardenne
Responsable
+32 81 62 74 82
benoit.dardenne@fwa.be



Maryse De Greef
Gestion administrative
+32 81 62 74 70
maryse.degreef@fwa.be



Cécile Bajot
Comptabilité
+32 81 62 74 90
cecile.bajot@fwa.be



Rachelle Brichard
Comptabilité
+32 81 62 74 64
rachelle.brichard@fwa.be



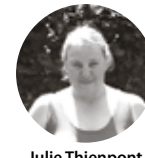
Etienne Trifin
Comptabilité
+32 81 62 74 84
etienne.trifin@fwa.be



Fabien Bertholet
Comptabilité
+32 81 62 74 89
fabien.bertholet@fwa.be



Florent Barbay
Comptabilité
+32 81 62 74 86
florent.barbay@fwa.be



Julie Thienpont
Comptabilité
+32 81 62 74 74
julie.thienpont@fwa.be



Kévin Dupuis
Comptabilité
+32 81 62 74 89
kevin.dupuis@fwa.be



Ludovic Charlier
Comptabilité
+32 81 62 74 79
ludovic.charlier@fwa.be



Séverine De Keyzer
Comptabilité
+32 81 62 74 78
severine.dekeyzer@fwa.be



Sébastien Grogna
Comptabilité
+32 81 62 74 76
sebastien.grogna@fwa.be



Philippe De Clippeleir
Comptabilité
+32 81 62 74 75
philippe.declippeleir@fwa.be



Clémence Claeys
Comptabilité
+32 81 62 74 88
clemence.claeys@fwa.be



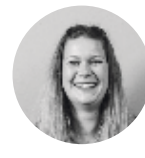
André Ledur
Comptabilité
+32 81 62 74 73
andre.ledur@fwa.be



Cédric Maldague
Comptabilité
+32 81 62 74 91
cedric.maldague@fwa.be



Bérénice Hayot
Comptabilité
+32 81 62 74 87
berenice.hayot@fwa.be



Fanny Vrancken
Comptabilité
+32 81 62 74 73
fanny.vrancken@fwa.be



Jeanne Collin
Comptabilité
+32 81 62 74 71
jeanne.collin@fwa.be

CGTA - Département ADISA



Coralie De Meeus
ADISA
+32 81 62 74 83
coralie.demeeus@fwa.be



Eloïse Sevrin
ADISA
+32 81 62 74 97
eloise.sevrin@fwa.be



Véronique Debrandt
ADISA
+32 81 62 74 81
veronique.debrandt@fwa.be

Comment

Dans toutes nos missions, former et mettre à la disposition des agriculteurs, des professionnels de l'accompagnement de leur activité, tant en gestion qu'en fiscalité.

La mise en place de nouveaux outils internes tant en management qu'en informatique, est en route pour soutenir une évolution vers toujours plus de professionnalisme. Grâce au développement de notre réseau Fiscalifwa Group, nous voulons aussi renforcer notre couverture du territoire, et in fine, notre proximité.

Nos projets

Largement décrits dans nos objectifs, nos projets visent à renforcer les synergies entre les services économiques de la FWA pour assurer un accompagnement à 360° pour vos exploitations. L'agriculteur y sera davantage intégré, car il en est évidemment l'élément central, et les collaborations avec les partenaires extérieurs seront renforcées.

Fiscalifwa



Jean-Claude Jadot
Direction Services économiques
Fiscalifwa et CGTA
+32 81 62 74 32
jeanclaude.jadot@fiscalifwa.be



Jean-Charles Leloup
Expert-comptable certifié
+32 81 62 74 32
jeancharles.leloup@fiscalifwa.be



Julien Gillot
Expert-comptable fiscaliste
+32 81 62 74 33
julien.gillot@fiscalifwa.be



Anne Borsus
Comptable
+32 81 62 74 31
anne.borsus@fiscalifwa.be



Filomena Delli Russi
filomena.dellirussi@fiscalifwa.be
+32 81 62 74 38



Maxime Dethier
Comptable
+32 81 62 74 45
maxime.dethier@fiscalifwa.be



Julien Dumonceaux
Comptable
+32 81 62 74 42
julien.dumonceaux@fiscalifwa.be



Stéphane Leclercq
Comptable
+32 81 62 74 35
stephane.leclercq@fiscalifwa.be



Roseline Lemielle
Secrétaire
+32 81 62 74 36
roseline.lemielle@fiscalifwa.be



Vinciane Soille
Aide-Comptable
032 81 62 74 34
vinciane.soille@fiscalifwa.be



Anick Piette
Comptable
032 81 62 74 37
anick.piette@fiscalifwa.be



Carole Grommen
Comptable
+32 81 62 74 38
carole.grommen@fiscalifwa.be



Carine Defleur
Comptable
+32 81 62 73 15
carine.defleur@fiscalifwa.be

BASF
We create chemistry

Prodax®

Le régulateur céréales qui ne craint pas la météo!

Haute performance contre la verse

Rendement et qualité de la récolte sécurisés

Flexibilité d'utilisation



Prodax®: n° agr. 10630P/B, contient 5 % prohexadione + 7,5 % trinexapax-éthyl.
Marque déposée **BASF**. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Retour à l'application du Code forestier en zone PPA

Adopté pour limiter la propagation de la peste porcine africaine, l'arrêté interdisant temporairement la circulation en forêt en zone PPA n'est plus en vigueur depuis ce 31 mars. Cela signifie que, depuis ce 1er avril, on en revient à l'application stricte du Code forestier en ce qui concerne la circulation en forêt en zone PPA.

Depuis septembre 2018 et l'arrivée en Gaume de la peste porcine africaine (PPA) chez les sangliers, le Gouvernement de Wallonie a pris de nombreuses mesures et plusieurs actions ont été menées sur le terrain en vue de lutter contre la maladie et de l'éradiquer de notre territoire.

Sur base de ces actions et des excellents résultats obtenus, la Belgique a pu récupérer son statut «indemne PPA» et ainsi reprendre ses exportations de viande de porc dans l'Union européenne et en dehors de celle-ci.

Une des mesures du Gouvernement de Wallonie concernait l'interdiction de circulation en forêt. L'arrêté interdisant temporairement la circulation en forêt pour limiter la propagation de la peste porcine africaine a cessé d'être en vi-

gueur le 31 mars 2021. Cela signifie que depuis le 1er avril 2021, on en revient à l'application stricte du Code forestier en ce qui concerne la circulation en forêt en zone PPA.

Si elle se félicite des résultats obtenus, la Ministre Céline Tellier tient à rappeler néanmoins que des mesures de sortie de crise sont toujours en application. Nous devons en effet rester vigilants.

Un arrêté du Gouvernement de Wallonie (AGW) portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers est en préparation pour faire suite à l'AGW du 16 juillet 2020. Il prévoit de revoir le zonage (deux zones au lieu de trois) et de maintenir, pendant une période d'un an, un certain



nombre de mesures (surveillance, maintien des clôtures, ...).

Il convient également de rappeler que dans un autre registre, le Gouvernement fédéral a décrété le 24 mars de nouvelles mesures de lutte contre le coronavirus, limitant notamment le nombre de personnes en extérieur à maximum 4 personnes.

Employeurs et covid: assurez-vous d'être en ordre !

La situation sanitaire et les obligations légales qui en découlent imposent une obligation de télétravail, sauf si les fonctions du travailleur l'obligent à se rendre sur son lieu de travail. Cette obligation est valable jusqu'à la fin du mois d'avril au minimum. Que faire si vous employez du personnel, dont la présence est requise sur le site de votre entreprise ?

ANNE PÉTRÉ



Au-delà de ces obligations liées à la situation sanitaire, le comité de concertation n'a pas caché sa volonté qu'un renforcement des contrôles soit mis en place. Il est donc important de vous assurer que, si vous employez de la main d'œuvre salariée ou ouvrière, vous avez bien rempli toutes vos obligations administratives, que votre personnel puisse ou non exercer ses fonctions à distance.

Que faire ?

Chaque employeur doit introduire une déclaration mensuelle relative au télétravail sur le site de l'ONSS. Les seuls employeurs exemptés sont ceux qui ont complètement interrompu leur activité en raison du covid.

Ce registre doit être complété pour le 06/04 au plus tard avec les données du mois d'avril. Ce schéma se reproduira pour les prochains mois si la situation sanitaire devait exiger une prolongation du télétravail obligatoire.

Attention, si vous employez du personnel sur plusieurs sites, chaque site doit avoir sa propre déclaration.

Attestation « télétravail impossible »

Si votre/vos travailleur(s) ne peu(ven)t pas exercer sa/leur fonction en télétravail, comme c'est majoritairement le cas pour le personnel employé dans les fermes, il faut imprimer (sur le site de votre secrétariat social) l'attestation ad hoc, et la compléter afin que votre employé/ouvrier puisse la présenter en cas de contrôle routier.

Quels risques en cas de non-respect ?

Il est vraiment important de remplir les obligations légales liées à notre situation sanitaire. En cas de contrôle, en effet, si on constate la présence de travailleurs non renseignés dans la déclaration mensuelle, les amendes peuvent s'avérer salées (jusqu'à 4000 euros).

En cas de doute, contactez votre secrétariat social, il est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Source : Secorex



#GoFWA 2021 est l'année du changement !

Dans la continuité de notre dynamique #GoFWA nous mettons à l'honneur nos membres. En effet, comme le disait l'édito du Pleinchamp n°11, nous sommes fiers de la confiance que vous nous accordez et de la fidélité sans faille dont vous faites preuve. C'est pourquoi nous vous proposons de « Parrainez & bénéficiez ».

Que se cache-t-il derrière ces deux mots ?

L'action « Parrainez & bénéficiez » permet aux membres FWA de parrainer des nouveaux membres* et de bénéficier de 100€ par membre parrainé directement versé sur votre compte bancaire. Conjointement nous vous proposons également l'action « Première cotisation », qui elle permet au nouveau membre de bénéficier d'une remise de 10% sur sa première affiliation.

Parrainez un ami agriculteur

FWA

et bénéficiez d'un cash back de 100€*

action première cotisation

FWA

et bénéficiez de remise 10% sur la première cotisation FWA !

*Offre cumulable - Conditions auprès de la cellule animation - animation@fwa.be

Intéressé(e) par l'une de ces deux actions ?

Contactez la cellule animation au 0477/57.92.84 ou animation@fwa.be

Parrainez dès maintenant

un ami agriculteur en remplissant le formulaire ci-dessous:

VOS INFORMATIONS

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Email :
 Numéro de membre FWA :
 Numéro de compte : BE 00 00 00 00 00 00 00 00

COORDONNÉES DE LA PERSONNE QUE VOUS SOUHAITEZ PARRAINER

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Email :
 Commentaires :

FORMULAIRE À RENVOYER À LA FEDERATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE :

- soit par courrier à l'attention de la cellule animation à l'adresse :
Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux
- soit par mail animation@fwa.be

La stratégie «De la fourche à la fourchette» et ses paradoxes

Le rassemblement européen des filières de l'élevage et de la viande, l'European Livestock Voice, a publié, le 26 mars dernier, une vidéo pédagogique détaillant les neuf paradoxes de la stratégie «De la fourche à la fourchette». Loin de la vision urbaine de l'élevage, ce document apporte des éléments de réponses simples aux idées reçues sur l'alimentation, l'utilisation des terres, l'environnement, l'économie, le bien-être animal, l'utilisation des engrais, l'emploi, le patrimoine gastronomique et culturel et la sécurité alimentaire.

MARIE-FRANCE VIENNE



L'élevage européen fait encore trop souvent l'objet d'attaques injustifiées

Non, l'élevage ne déroge pas des terres aux cultures puisque les ruminants se nourrissent de celluloses non digérées par l'homme. Refusant l'abandon des terres, les filières européennes appellent aussi à relativiser les émissions de CO₂ de l'élevage. La vidéo montre aussi comment les déjections animales permettent la réduction d'engrais de synthèse. Enfin, la vidéo pose la question du bien-être animal et de l'économie si l'Europe est contrainte d'abandonner sa production de viande pour l'importer de pays tiers.

L'homme, cet omnivore

L'élevage a favorablement évolué grâce à l'innovation technologique qui mobilise moins de ressources pour plus d'efficacité. L'agriculture et la zootechnie dont on parle d'un point de vue urbain sont très éloignées de la réalité de la production animale et de ses cycles naturels, raison pour laquelle la stratégie «De la fourche à la fourchette» laisse apparaître certains paradoxes, au premier rang desquels figure l'alimentation. Or, de la préhistoire à nos jours, la consommation de protéines animales a favorisé le développement du cerveau humain. D'un point de vue nutritionnel, ces protéines, avec peu de calories, permettent de retrouver l'ensemble des neuf acides aminés essentiels, les 16 vitamines et sels minéraux ainsi que les dix composés bioactifs.

Les bovins, partenaires de l'être humain

Au cours de 60 dernières années, la proportion des terres destinées à l'exploitation et aux pâturages est restée stable tandis que la population augmentait de plus de 125 millions d'individus dont la longévité s'est accrue d'environ dix ans. Les animaux sont complémentaires à l'homme, leur alimentation se base à 86% sur la partie des végétaux riches en cellulose non digestible par l'être humain comme les résidus de cultures, l'herbe et le foin qui sont transformés en protéines à haute valeur biologique.

Mauvais procès en CO₂

La présence d'élevage contribue à la protection des territoires en évitant leur abandon, la bétonisation, les dégradations hydrogéologiques et la perte de biodiversité. La viande est une nouvelle

fois le bouc-émissaire dès lors qu'il est question du CO₂. Les bovins viandeux sont seulement responsables de 7,2% des émissions de GES en Europe, un chiffre bien plus favorable que la moyenne mondiale qui s'élève à 14,5%. Les 85% et 90% restants proviennent de l'utilisation de combustibles fossiles à destination de l'industrie, du secteur résidentiel et du transport. Un vol aller-retour entre Rome et Bruxelles émet par exemple davantage de CO₂ par passager que ce que produirait une consommation modérée de viande par cette même personne pendant un an.

Importations massives, pression économique

La stratégie «De la fourche à la fourchette» préconise une réduction progressive du secteur de l'élevage poussant les Etats membres à importer de la viande d'autres pays où la production aurait un impact particulièrement délétère sur le climat. Réduire l'élevage plongerait dans la crise de nombreux secteurs tels que la maroquinerie, les biocarburants, le biogaz, les engrais naturels, auquel il est interconnecté. Les griefs ne manquent pas non plus au niveau du bien-être animal dont la législation européenne est l'une des plus avancées du monde.

Emploi et sécurité alimentaire

L'élevage garantit en moyenne 7 postes de travail en zone rurale. Sa réduction entraînerait un dépeuplement des zones agricoles. En outre la stratégie «De la fourche à la fourchette» entend développer les filières plus courtes et augmenter la résilience des secteurs alimentaires régionaux comme les IGP. Cet objectif entre en conflit avec la globalisation des produits de substitution et des aliments ultra-transformés privés d'identité d'origine, territoriale et culturelle. La crise sanitaire a en outre révélé la vulnérabilité européenne au niveau de sa sécurité alimentaire. Si la FAO pense qu'il sera possible de nourrir plus de 2 milliards de personnes de plus au cours des 30 prochaines années, cela ne pourra s'envisager qu'avec un maintien de l'activité d'élevage, sachant que 70% de la population mondiale vivra en milieu urbain en 2050.

Recherche, innovation, technologie

Pour Giuseppe Pulina, Président de Carni Sostenibili (Viande Durable), organisation membre de l'European Livestock Voice, la stratégie «De la fourche à la fourchette» peut être l'opportunité d'améliorer les résultats obtenus par le système agricole et d'élevage européen: le défi réside dans la recherche, l'innovation et la technologie. Il est également crucial de garantir une production suffisante pour répondre à la demande croissante de nourriture en utilisant moins de ressources. Aujourd'hui, a-t-il insisté, ceux qui travaillent dans la chaîne d'approvisionnement zootechnique ont le devoir d'aider les dé-

cideurs à ne pas gaspiller l'opportunité de guider le système agroalimentaire pour plus de dix ans.

Associer le secteur de l'élevage aux discussions

L'élevage a été – et est encore – accusé de nombreux maux regrette Birthe Steenberg, Secrétaire générale de l'AVEC (Association of Poultry Processors and Poultry Trade in the EU countries), qui s'est exprimée au nom de l'European Livestock Voice lors du lancement de sa vidéo. Nous ne sommes peut-être pas parfaits, mais il est nécessaire de souligner les nombreuses mesures déjà prises et les progrès substantiels réalisés par tous dans notre secteur. Et ce n'est pas fini, a-t-elle déploré, les vidéos que nous lançons aujourd'hui reflètent la réalité de l'élevage et visent à démystifier les idées fausses communes, dont beaucoup ont malheureusement présidé à la planification de la stratégie «De la fourche à la fourchette». Il est crucial de faire entendre notre voix, parce que nous voulons faire partie du processus actuel qui déterminera l'avenir, et parce que nous souhaitons nous rendre disponibles pour partager nos connaissances et notre expérience avec les décideurs politiques lors des discussions en cours sur la stratégie de la Commission, a-t-elle conclu.

La FAO appelle à une transformation des systèmes agroalimentaires

Lors d'une table ronde en ligne à l'occasion de la réunion annuelle du Forum économique mondial, la FAO a appelé à mener une action mondiale qui repose sur des synergies pour transformer les systèmes agroalimentaires et à opérer des changements selon une approche holistique.

Cette nouvelle approche, précise-t-elle, permettra de s'attaquer à des questions telles que les changements climatiques, la production agricole, la démographie, les exigences des consommateurs, la biodiversité, la nutrition, les organismes nuisibles, ou encore les technologies du secteur alimentaire. Par ailleurs, avec l'essor du numérique dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19, la FAO a indiqué que l'objectif est de renforcer les moyens d'existence des agriculteurs et des petits producteurs de façon concrète, grâce à des initiatives pouvant prendre la forme de plateformes en ligne destinées au commerce électronique, aux services de livraison et à la commercialisation, ainsi qu'aux chaînes de blocs permettant d'améliorer la traçabilité et la sécurité sanitaire des aliments.

Engrais starter maïs **MONSEU**
starter 20-34(+Zn)
 100kg/Ha sur la ligne de plantation
MYCOFERTIL Fin
 20kg/Ha sur la ligne de plantation avec micro granulateur
 Rue Baronne Lemonnier 122 - 5580 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : info@monseu.be

SALVE, un logiciel dans le nuage

Logiciel d'alerte vétérinaire pour l'élevage, l'outil SALVE (Système d'Alerte Vétérinaire) a été présenté par RumeXperts, une spin-off spécialisée dans les projets de recherche dans le domaine de l'élevage de précision pour les ruminants, à l'occasion de la première session de l'année 2021 des Comptoirs de l'Innovation dédiée aux outils d'aide à la décision. L'objectif de ce système consiste notamment à accroître la longévité des ruminants, leur garantir un bien-être qui soit compatible avec un meilleur revenu pour l'éleveur et dynamiser l'image de l'agriculture aux yeux du grand public.

MARIE-FRANCE VIENNE



Anticiper les variations du troupeau pour une rapide aide à la décision, c'est possible grâce à RumeXperts

Le système, conçu à l'Université de Liège au travers de la spin-off RumeXperts devenue elle-même une entreprise, s'est basé sur plusieurs constats.

Au bonheur de la vache connectée

D'une part, le secteur de l'élevage est confronté à un certain nombre d'enjeux liés au changement climatique qu'il subit et, de l'autre, les éleveurs bovins font face à une mutation du marché de l'offre et de la demande les poussant à davantage de précision quant à la gestion de leur exploitation et l'anticipation des mouvements des prix. A cela s'ajoutent les pathologies endémiques des troupeaux qui peuvent représenter entre 10 et 25% de manque à gagner sur une année de travail. Enfin, les éleveurs sont lancés dans une course aux produits de qualité, qui les oblige à redoubler de vigilance, notamment au

niveau de la traçabilité. Mais la bonne nouvelle pour eux, c'est que la vache est l'animal le plus connecté de la planète.

Aide à la décision

RumeXperts a essayé de transformer des données existantes en outil d'aide à la décision. Les données en elles-mêmes non seulement n'ont aucune valeur mais en plus elles coûtent cher aux agriculteurs en compilation, stockage et maintenance informatique. Sans compter que les informations qu'elles contiennent sont mal traitées et peu lisibles pour l'utilisateur final si bien qu'elles ne se traduisent pas toujours en améliorations pour le quotidien au niveau de la santé ou du bien-être des troupeaux. Pour y remédier, la spin-off a mis sur pied le nouvel outil SALVE qui s'intéresse aux paramètres de santé et de qualité et permet d'analyser en temps réel les

données de l'exploitation, de générer des alertes et de partager les informations aux personnes auxquelles l'éleveur souhaite donner accès. Cela se traduit par un logiciel disponible en ligne comprenant une série d'algorithmes qui traitent un certain nombre de données.

Stratégie de prévention

RumeXperts a ensuite démarré une première phase expérimentale sur 130 exploitations au départ d'un écosystème de quatre grands types de données: celles qui sont générées par les vaches au niveau d'Elevéo au travers de la plateforme WalleSmart, celles qui proviennent du lait de tank, des données d'identifications et de mortalité bovines ainsi que quelques données météo qui sont rapatriées dans le système. L'objectif est d'anticiper les variations du troupeau et de montrer que l'on peut percevoir via des algorithmes mathématiques, des modèles statistiques, la pulsation discrète transmise par le troupeau permettant une rapide prise de décision. Il s'agit de la donnée la plus précise de la ferme car elle varie environ tous les deux jours en fonction du moindre changement, que soit alimentaire ou sanitaire. Ce modèle permet de détecter les modifications dans le lait de tank 30 jours avant que l'éleveur ne s'en rende compte. SALVE permet ainsi de suivre les analyses du lait de tank au niveau, par exemple, de l'urée, des cellules, des germes. Ce service est particulièrement intéressant pour les éleveurs qui n'adhèrent pas au contrôle laitier.

L'agriculture 4.0 en marche

Il est toutefois très difficile quand on n'est pas épidémiologiste ou statisticien de comprendre ce qu'est une variation durable et statistiquement significative. Le système le fait pour l'éleveur par le biais de modèles de régression mobiles qui interprètent le troupeau dans le temps par rapport à une série de critères définis dans la phase expérimentale du projet. Le système est pour l'instant disponible pour les éleveurs laitiers. Le projet est inspiré de «Agroptimize» (une start-up basée à Arlon créée par l'université de Liège), le Luxembourg Institute of Science and Technology (List) et de la société française Wanaka, qui utilise le big data pour optimiser l'agriculture de demain. Basé sur des recherches universitaires, le modèle proposé vise à prévenir les maladies tout en utilisant moins de pesticides, à rendre la terre plus fertile et à maximiser les rendements agricoles.

ZOOM DE LA FWA

NICOLAS MARCHAL – ANDRÉ LEDUR

■ La gestion et la propriété des données sont les enjeux de l'avenir pour l'agriculture. De plus en plus de données sont générées par les exploitations. Elles peuvent être de magnifiques outils d'aide à la décision mais également de magnifiques outils de pression commerciale.

■ La FWA travaille de concert avec l'ensemble des filières que ce soit au nord ou au sud du pays pour protéger au maximum les éleveurs par rapport à toute utilisation inappropriée des données. Le tout en assurant une progression permanente des pratiques grâce à ces données. Les projets «WALLESMART» et «DJustConnect» en sont la preuve, deux façons différentes de concevoir l'utilisation et le transfert de données, mais aussi avec des niveaux de contrôle et de protection différents.

■ La FWA reste extrêmement attentive à la finalité de l'utilisation de toute donnée et la plus-value qui peut en être tirée, l'exploitation des données ainsi générées devant avant tout servir d'outil d'aide à la décision ou à des fins de benchmarking. Par ailleurs, la propriété des données reste pour nous une question centrale et essentielle.

Ne vous laissez plus surprendre par la sécheresse !



Couverture
du 1er mai au 15 juillet 2021
Date limite de souscription:
15 avril 2021



**ASSURANCES
PARAMÉTRIQUES**

SÉCHERESSE & EXCÈS DE PRÉCIPITATIONS

La FWA vous propose une couverture contre une éventuelle sécheresse 2021

Une assurance paramétrique à destination des agriculteurs. Une première réponse aux épisodes climatiques extrêmes rendus de plus en plus fréquents qui peuvent provoquer des pertes de rendements parfois sévères dans les exploitations agricoles.



www.agifra.be/assurances-parametriques-2021-03-s
www.fwa.be/les-assurances-parametriques

Plus d'informations auprès de votre secrétaire FWA ou sur www.agifra.be pour comprendre le fonctionnement du produit qui vous indemnisera rapidement et sans expertise en cas de sécheresse importante.

Des véhicules agricoles bien signalés

Appliquer les règles relatives à la signalisation du charroi agricole est indispensable. Il en va de la sécurité de tous. Pour vous y aider, le Service public de Wallonie vient de rédiger une brochure consacrée à la signalisation des véhicules agricoles. Elle est disponible sur www.fwa.be.

BERNARD KERSTEN

La cohabitation sur la voie publique du trafic «normal», toujours plus dense, et du charroi agricole, dont le gabarit a tendance à s'accroître au fil de l'évolution technologique, ne va pas sans créer quelques difficultés.

Afin de rendre la circulation routière la plus sûre possible, le législateur a édicté toute une série de mesures concernant tant les véhicules que leurs conducteurs. On les retrouve notamment dans le code de la route ou encore dans le règlement technique auquel doivent répondre les véhicules. Au fil des ans, la législation sur le roulage est devenue une matière complexe. En connaître tous les méandres et l'appliquer scrupuleusement n'est pas toujours un exercice évident.

Sans vouloir pour autant négliger l'importance des autres aspects, il est un point qui, en matière de sécurité routière, est d'une importance capitale: c'est la signalisation des véhicules. C'est particulièrement vrai pour les engins agricoles, caractérisés notamment par leur encombrement, le plus souvent supérieur aux autres véhicules, et la différence de vitesse.

Rendre les convois agricoles parfaitement visibles dès qu'ils empruntent la voie publique, tant de jour que de nuit, doit donc être une priorité de tous. Faut-il le rappeler, cela peut sauver des vies!

Le respect des règles en matière de signalisation est donc indispensable en vue de circuler sur la voie publique en toute sécurité. Encore faut-il les connaître!

En 2013, les organisations agricoles avaient édité une brochure intitulée «la signalisation des véhicules agricoles - un manuel pratique». Largement diffusée, cette brochure a rencontré un vif succès dans nos campagnes. Si pour l'essentiel, elle est encore d'actualité, l'évolution



législative fait en sorte qu'elle n'est cependant plus tout à fait à jour. Bonne nouvelle cependant: le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures vient d'éditer une brochure actualisée, à la rédaction de laquelle la FWA a par ailleurs collaboré.

En une vingtaine de pages, le manuel «Signalisation des véhicules agricoles» passe en revue les obligations légales en matière de signalisation mais évoque également un certain nombre de mesures complémentaires, certes non obligatoires mais vivement recommandées, a fortiori dès lors qu'on emprunte des routes avec un trafic important et/ou rapide.

Cette brochure est consultable et téléchargeable sur le site FWA (www.fwa.be/media/506).

« Sur le seuil de sa maison, le Seigneur t'attend ».

Merci pour tout ce que tu as fait pour nous.

Monsieur
Gaston DOHOGNE

Fondateur de la Société MAMYLAC
époux de Lucie ADAM

né à Francorchamps le 11 octobre 1938
et décédé à son domicile
le 27 mars 2021 à l'âge de 82 ans.

Joyeuse fête de Pâques

Le premier trimestre de l'année 2021 touche à sa fin. Voilà un an, nous avons entamé le premier grand confinement. Mais nous n'avons pas encore réussi à vaincre le virus et le combat se poursuit.

LUCIEN ROYEN



Il est inévitable que nos vies ont été profondément modifiées depuis un an. Impossible de passer une journée sans parler ou entendre parler de la Covid.

Pour ma part, je viens de recevoir ma première injection. Cela s'est très bien passé et l'organisation sur place était parfaite. Je n'ai ressenti aucune douleur. Toutefois, le lendemain j'avais de légères douleurs à l'épaule. Mais rien de grave. Même si la vaccination provoque une légitime appréhension, j'ai vécu ce moment comme une

certaine délivrance.

Vivement qu'un maximum de personnes soient vaccinées, afin de permettre un retour progressif à ce qu'il convient d'appeler une certaine normalité. Mais le futur nous permettra-t-il de retrouver la même vie qu'auparavant? Il est trop tôt pour se prononcer. En tout cas, espérons que la vaccination des grands-parents va leur permettre de revoir leurs petits-enfants plus sereinement.

Ce dimanche, nous fêtons Pâques. Mais partout on entend parler de congés printaniers, comme si parler de «Pâques» était devenu tabou. Les aînés se rappellent très certainement que la semaine actuelle, celle précédant Pâques, était qualifiée de «peneuse samaine». Elle était caractérisée par des giboulées. Cela ne sera pas le cas cette année, une météo clémente est annoncée.

A vous tous, chers lecteurs, je vous souhaite une excellente joyeuse fête de Pâques. Croyant ou non, il est difficile d'être insensible à cette fête. Elle a lieu au début du printemps, moment où l'éternel miracle de la nature se reproduit. La nature se reverdit, les bourgeons apparaissent

sur les arbres et les fleurs poussent. Chaque année, la nature nous montre que la mort n'est pas une fin en soi. Une nouvelle vie refait jour par jour après, telle une renaissance. Pour les croyants, Pâques est la victoire de la vie sur la mort. Elle célèbre la résurrection du Christ. C'est un message d'espoir, d'amour et de paix qu'elle apporte.

J'ose espérer qu'au moment où vous lirez ces lignes, vous êtes en bonne santé. Si tel n'est pas cas, osez croire qu'avec le retour des beaux jours, votre état va s'améliorer. Le retour du soleil a des effets bénéfiques sur tout le monde. A Pâques, c'est aussi les congés pour nos enfants scolarisés. Des vacances encore perturbées par le virus. Comme l'année dernière, il ne sera pas possible d'organiser une chasse aux œufs avec les enfants et petits-enfants dans des conditions normales. Espérons que l'année prochaine, nous pourrions à nouveau enlacer nos petits et faire la fête avec eux sans s'exposer à des risques sanitaires.

Au travers de ces lignes, je voudrais épingler le cinquantième anniversaire de la plus grande manifestation paysanne tenue à Bruxelles, le 23 mars 1971. Plus de 100.000 personnes venues de différents pays s'étaient déplacées. Nos fermes et champs étaient déserts. Dans le train qui nous emmenait vers la Capitale, des rumeurs circulaient sur la présence de l'armée sur place. Lorsque nous sommes arrivés à Bruxelles, la ville était déjà noire de monde. Il a fallu de nombreuses heures pour que le cortège puisse s'élanter. Une bande de casseurs avait

pris place en tête du cortège et saccageait tout. Les forces de l'ordre étaient prises au dépourvu et n'arrivaient pas à rétablir le calme face à une telle déferlante. Dans les nombreux affrontements qui ont eu lieu, un agriculteur a perdu la vie. Vers 16h, nous ne pensions qu'à une seule chose, rejoindre la gare pour reprendre le train pour retourner à la maison. Beaucoup avait la peur au ventre. A l'issue de la manifestation, Bruxelles ressemblait à un véritable champ de bataille.

Cette journée est restée gravée à tout jamais dans la mémoire des aînés. Et pourtant, aujourd'hui, nous menons toujours le combat pour percevoir un revenu décent. Nos moyens de défense ont changé et nous avons plus que jamais besoin de la FWA pour nous défendre et protéger l'avenir de notre profession.

A propos de la FWA, il faut dire que ces dernières années, elle a connu de nombreux changements. Plusieurs responsables ont décroché, atteints par la limite d'âge. Il n'est pas toujours aisé de procéder à un renouvellement, car il faut trouver des personnes compétentes, motivées et dévouées. Pour ma part, le pari est réussi. Nos dirigeants ont bien manœuvré pour assurer une bonne transition. Pour terminer, je voudrais donc remercier toutes celles et tous ceux qui consacrent du temps au bon fonctionnement de notre organisation pour tenter d'assurer un avenir digne à notre profession.

Joyeuse Pâques et à bientôt.

Benchmark entre les Standards Vegaplan et GlobalG.A.P.

Vegaplan et GlobalG.A.P. viennent d'annoncer le benchmark du type «système ressemblant» du Standard Vegaplan pour la production primaire végétale avec le Standard GlobalG.A.P. Crops for Processing (CFP).

La Belgique est le plus grand exportateur de légumes et de pommes de terre surgelés en Europe. La plupart des cultures destinées à la transformation y sont couvertes par le système de qualité belge "Standard Vegaplan pour la production primaire végétale". Ainsi, actuellement, plus de 80% des surfaces de production de pommes de terre et de betteraves sucrières en Belgique sont certifiées Vegaplan. Pour les légumes industriels, cette proportion atteint même 96%.

GlobalG.A.P. est un programme de certification mondial de premier plan dont l'objectif est d'amener les agriculteurs et les détaillants à produire et à commercialiser des aliments sûrs, à protéger des ressources rares et à construire un avenir durable.

Il était donc naturel d'étudier les synergies possibles entre les deux normes et l'efficacité dans le domaine de la certification. Les pourparlers sur une éventuelle coopération ont commencé il y a quelques années déjà, lorsque GlobalG.A.P. a lancé le Standard CFP.

Une comparaison approfondie des deux Standards a confirmé qu'ils sont, dans une large mesure, similaires. Compte tenu des différences structurelles d'approche, Vegaplan a délibérément opté pour un benchmark de type « ressemblant », afin de préserver la flexibilité et la spécificité régionale du Standard Vegaplan. En effet, la structure et le conte-

nu du Standard Vegaplan sont largement déterminés par l'intégration du système belge d'autocontrôle au niveau fédéral et des exigences de la lutte intégrée au niveau régional. Les aspects qui ont été jugés comme n'étant pas totalement équivalents lors du benchmark ont été publiés sur les sites Internet de GlobalG.A.P. et de Vegaplan.

Pour Guy Callebaut, président de GlobalG.A.P. "des synergies doivent être trouvées entre les normes de qualité partout où c'est possible. La coopération avec le système de qualité belge Vegaplan est essentielle pour organiser efficacement le contrôle et la certification et ne pas créer de coûts inutiles pour l'assurance qualité". Du côté de Vegaplan, le président Mathieu Vrancken estime que ce benchmark démontrera la qualité de notre système belge, en particulier aux acteurs internationaux qui ne connaissent pas toujours le Standard Vegaplan.

Conséquences pratiques

Ce benchmark n'a pas d'impact direct sur les agriculteurs qui sont certifiés Vegaplan. Le certificat Vegaplan reste la référence en Belgique en matière d'assurance qualité et d'accès au marché pour les produits végétaux destinés à la transformation.

Pour les secteurs du négoce, de l'industrie et de la distribution, qui sont sensibles à l'uniformisation des systèmes de qualité pour faciliter leurs stratégies d'achats, ce benchmark confirme la similarité entre les deux Standards.



EN RÉSUMÉ, CETTE SEMAINE :

Escourgeon

Stades : Les 15 parcelles d'escourgeon observées dans le réseau ce lundi sont entre le stade fin tallage (BBCH 29) et le stade épi 1 cm (BBCH30). Deux parcelles sont déjà au stade 1er nœud (BBCH 31).

Maladies : La rhynchosporiose, l'oïdium et la rouille naine sont observées sur la majorité des parcelles. Six des 15 parcelles observées cette semaine montrent des faibles dégâts d'helminthosporiose. Une sortie en champs pour évaluer votre situation dans vos parcelles est vivement conseillée à ce stade si vous envisagez un traitement dans les prochains jours sur variétés sensibles !

Fertilisation : Si vous travaillez avec un schéma à 2 fractions, le premier apport, au stade tallage/redressement, doit être appliqué si ce n'est pas encore fait. Pour les schémas à 3 apports, le second apport peut être réalisé lorsque les escourgeons atteignent le stade redressement.

Froment

Stades : Les 22 parcelles de froment observées dans le réseau sont entre le stade plein tallage (BBCH 26) et le stade fin tallage (BBCH29).

Maladies : Quelques taches de septoriose sont visibles sur les étages foliaires inférieurs mais il est encore trop tôt pour juger la pression des maladies en froment. Trois parcelles montrent des dégâts minimes (<7%) d'oïdium sur les étages foliaires inférieurs.

Fertilisation : La première fraction en azote lors d'un schéma en 2 fractions peut être appliquée (stade tallage-redressement). Par contre, si le schéma de fumure est un schéma en trois apports, il faut attendre que le stade redressement soit atteint afin d'appliquer le second apport d'azote.

PRESSION MALADIES EN ESCOURGEON

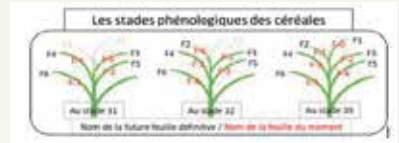


Figure 1: Stades phénologiques des céréales. En vert, les feuilles visibles; en gris, les feuilles à venir.

Pression des principales maladies foliaires sur l'escourgeon (sur les derniers étages foliaires visibles pour le moment). Les observations sont réalisées sur des étages foliaires supérieurs et exprimées en F-1, F-2, F-3 (F-1 étant la première feuille déployée en partant de l'apex).

Symptômes et stades clefs de traitement

Détails et plus d'infos ¹

Constats dans le réseau de parcelles CePICOP - (Variétés observées le 29 mars 2021 : LG Zebra, Coccinel, KWS Tonic, Tektoo KWS Dorset, KWS Orbit, SY Kingston) Date de semis : 29/09/20 au 16/10/20

L'oïdium est observé dans 9 des 15 parcelles du réseau. Du côté du Hainaut, la maladie atteint jusqu'à 95% des F-3 et 35% des F-2. A Ragnies, elle a été observée sur 15% des F-3. A Loncée, 2 des 4 parcelles présentent de légers symptômes sur la F-2 et F-3 du moment. Cette maladie n'est donc pas préoccupante pour le moment.

Des pustules de **rouille naine** sont visibles dans toutes les parcelles. Dans le Hainaut, quelques pustules sont visibles sur 95% à 100% des F-3 et sur 35% à 90% des F-2 et 3 parcelles montrent de légers dégâts de rouille naine sur la F-1. Dans la région de Liège, elle a été observée sur 20% des F-2. A Loncée, elle est présente jusqu'à 45% sur la F-2. Cette maladie est à surveiller sur les variétés sensibles.

L'helminthosporiose est observée sur 6 des 15 parcelles du réseau. Là où elle est observée, elle est visible sur maximum 15% de la F-2 et le pourcentage de surface foliaire touché reste faible. A Loncée, 5% des F-1 montrent des légers dégâts d'helminthosporiose.

La **rhynchosporiose** est présente dans 13 des 15 parcelles observées cette semaine. Dans ces parcelles, elle est visible sur maximum 10% de la F-2 et le pourcentage de surface foliaire touché reste faible.

RECOMMANDATIONS

L'état sanitaire des parcelles du réseau d'observation est en général bon. On observe quelques symptômes de maladies courantes en escourgeon (rouille naine, rhynchosporiose, helminthosporiose) mais les

parcelles ne sont qu'au stade BBCH 29-30 pour la majorité. Seules quelques-unes atteignent le stade BBCH 31 (1er nœud). Seules les parcelles les plus précoces qui ont atteint le stade « 1er nœud » (BBCH31) et sur lesquelles on observe une pression significative (symptômes seraient nécessiter un traitement. Il ne faut pas systématiquement effectuer un traitement de montaison et il est nécessaire d'aller observer l'état sanitaire de la culture à ce stade avant tout traitement. Il est conseillé de privilégier un fongicide à base de triazole voire une strobilurine en mélange avec un triazole pour le traitement de montaison. Une surveillance pour les prochains jours (surtout avec la météo de ce début de semaine) est donc recommandée pour les variétés sensibles qui nécessiteraient un traitement de montaison. Pour lutter contre les maladies fongiques de l'escourgeon, un traitement unique au stade dernière feuille étalée (BBCH 39) est la solution généralement la plus adaptée. Comme mentionné dans l'édition de février 2021 (page 5/84), le choix du schéma de traitement fongicide appliqué doit être réfléchi en fonction de la variété emblavée. L'efficacité des SDHI n'est plus assurée face aux populations d'helminthosporiose résistantes. Parmi les produits à base de SDHI, les produits qui contiennent une strobilurine donnent les meilleurs résultats. Face à ce problème, un produit composé d'un triazole et d'une strobilurine semble rejoindre le niveau des produits à base de SDHI. Il est efficace contre la rouille naine mais son efficacité reste médiocre dans la lutte contre la ramulariose (maladie plus tardive en saison). Contre la rouille et la rhynchosporiose, l'efficacité des SDHI n'est pas remise en question. En présence de ramulariose, le mancozèbe pourrait encore être une alternative très temporaire (retrait du marché de l'Union européenne prévu pour 2021) au chlorothalonil, que ce soit en association avec SDHI, triazoles ou strobilurines. Il faudra ensuite se pencher vers d'autres solutions d'avenir telles que le mefenflucanazole (voir point 2.4.2. Page 76 du Livre Blanc des Céréales).

STADES ET PREMIERS CONSTATS FROMENT

Dates Observations du lundi 29 mars 2021 ; Semis du 19 octobre au 18 novembre 2020.

Les 22 parcelles observées cette semaine se situent entre le stade plein tallage (BBCH 26) et le stade fin tallage (BBCH 29). Les observations maladies débuteront la semaine prochaine lorsque la majorité des parcelles aura atteint le stade épi 1 cm (BBCH 30). Aucun traitement ne doit être envisagé avant le stade 31. Au stade 31, un traitement peut éventuellement être mis en place seulement pour les parcelles emblavées avec une variété sensible à la rouille jaune et qui présenteraient des gros foyers actifs de rouille jaune.

STADE PHÉNOLOGIQUE ET FERTILISATION AZOTÉE EN FROMENT D'HIVER ET EN ESCOURGEON

Escourgeon
Les escourgeons sont, dans la plupart des situations, au stade fin-tallage (BBCH29) / début redressement (BBCH30). Les terres sont désormais, dans la plupart des situations, accessibles, dans le cas où vous n'auriez pas encore pu apporter la première fraction d'azote, il est conseillé d'apporter au plus vite une fraction « tallage + redressement ». Le conseil Livre Blanc pour un apport « tallage + redressement » est d'appliquer 100kgN/ha (il ne faut pas dépasser 115kgN/ha). Pour les escourgeons ayant déjà reçu un apport au tallage, le conseil est d'attendre que la culture atteigne le stade redressement (BBCH30) pour apporter la deuxième fraction. Si ce stade (épis à 1 cm) est atteint alors la seconde fraction peut être appliquée et cette fraction sera adaptée en fonction de votre variété et de l'état de la culture. Pour rappel, les fumures conseillées Livre Blanc pour un fractionnement en 3 apports sont les suivantes :

ESCOURGEON variétés lignées	ESCOURGEON variétés hybrides
55 kg N/ha au tallage	25 kg N/ha au tallage
55 kg N/ha au redressement	75 kg N/ha au redressement
50 kg N/ha à la dernière feuille	75 kg N/ha à la dernière feuille

Froment d'hiver

Le stade de développement des céréales varie en fonction de l'espèce et de la date de semis. Pour les semis de Loncée de :
• mi-octobre sont au stade fin tallage ;
• mi-novembre sont au stade mi-tallage ;
La première fraction en azote lors d'un schéma en 2 fractions peut être appliquée pour les semis de mi-octobre (stade tallage-redressement). Par contre, si le schéma de fumure est un schéma en trois apports, il faut attendre que le stade redressement soit atteint afin d'appliquer le second apport d'azote.

FROMENT en 3 fractions	FROMENT en deux fractions
60 kg N/ha au tallage	90 kg N/ha au tallage - redressement
60 kg N/ha au redressement	
65 kg N/ha à la dernière feuille	95 kg N/ha à la dernière feuille

Froment-pois

Pour les semis de froment-pois, les stades de développement pour l'application de la première fumure (40 kgN/ha) est le stade tallage-redressement. La première application peut être réalisée et il est conseillé de l'appliquer sous forme solide.

CULTURES DE PRINTEMPS : RECOMMANDATIONS

Orge de printemps :

Les températures élevées de la semaine dernière ont permis des levées homogènes et rapides. Les orges semés à Ath le 8 mars sont au stade 1 feuille. Les orges semés à Loncée (le 2 mars) sont également à ce stade. Les levées rapides et un roulage des semis ont permis, dans la plupart des situations, d'éviter les dégâts d'oiseaux.

Fumure

Le conseil en fumure pour les orges de printemps est d'appliquer la fumure en deux applications (levée, redressement). Cela permet de mieux maîtriser la fumure et de l'adapter en fonction du développement de la culture. En orge brassicole, si les reliquats azotés sont de 60 unités d'azote sur les 90 premiers centimètres de sol, une fumure de 90 unités d'azote peut être appliquée à la levée. Par la suite, si la culture montre une carence, une correction de 20 à 40 unités d'azote peut-être apportée au redressement. De plus, il est conseillé de réaliser cette application en solide.

Attention à ne pas sur-fertiliser, notamment, dans le cas de précédents comme pomme de terre, épinard, sols riches en humus, où les reliquats sont importants. Dans ces situations, apporter 90 unités d'azote à la levée risque de conduire à un dépassement de la teneur en protéines et d'avoir une production importante de talles qui engendrerait la production de tardillons avant la récolte, ce qui poserait des problèmes de qualité.

Gestion des adventices

Pour rappel, il n'est en général pas utile d'utiliser d'anti-graminée. Vu la date de semis, les vulpins sont rarement problématiques. Un traitement en pré-semis au triallate (AVADEX 480) ne se justifie que dans le cas de risque d'envahissement par de la folle avoine et/ou des jouets du vent.

Dans la gestion des dicotylées, la gamme des produits est plus large et vous pouvez la retrouver dans les pages jaunes du Livre Blanc. <https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2021/03/10.-Pages-jaunes.pdf>

JAUSSISSE NANISANTE : LES STIGMATES D'UNE ÉPIDÉMIE

Tout au long de l'automne dernier, les observations effectuées dans le réseau CePICOP ont révélé des populations assez faibles de pucerons dans les emblavures. En revanche, les analyses virologiques indiquaient qu'une assez forte proportion de pucerons étaient porteurs du virus de la jaunisse nanisante : les amorces d'épidémie étaient donc bien

dans les champs, mais la colonisation lente a permis de conseiller d'éviter les traitements insecticides trop précoces. Enfin, la vague de froid de février a définitivement mis fin à cette épidémie en tuant les pucerons résiduels dans les céréales.

Actuellement, dans la plupart des champs d'escourgeon, on peut voir les stigmates de cette épidémie éteinte, sous forme de petites mouchettes dispersées d'une ou de quelques plantes virosées. Ces traces, même discrètes et sans conséquences agronomiques, sont un signal précieux. En effet, elles indiquent que la virose était bel et bien en embuscade et que, si elle avait été négligée ou mal gérée, elle aurait pu conduire à des dégâts sérieux.

Le réchauffement climatique impacte fortement la dynamique épidémique de la jaunisse nanisante. La maîtrise de cette virose au cours d'automne qui se prolongent devient de plus en plus compliquée, si bien que retarder la date de semis est devenu un levier important à actionner, tant en escourgeon, que dans les autres céréales. Les semis précoces d'escourgeon ne devraient plus utiliser que des variétés tolérantes au virus de la jaunisse nanisante.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft, G. Jacquemin

VOTRE PHYTOLICENCE EXPIRE CETTE ANNÉE ? IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS METTRE EN ORDRE POUR SON RENOUVELLEMENT... MAIS NE TRAÎNEZ PAS !

La date d'expiration ainsi que toutes les informations relatives à votre phytolice se trouvent dans votre compte en ligne. Il s'agit de votre espace personnel contenant les informations relatives à votre phytolice et accessible via le site <http://www.phytolice.be>. be avec le lecteur de carte d'identité ou l'application isme®. Vous n'avez ni lecteur de carte, ni application ? Vous pouvez demander une copie de votre phytolice sur le même site, <http://www.phytolice.be>. Vous recevrez par email un document PDF reprenant toutes les informations relatives à votre phytolice.

Que faire pour me mettre en ordre ?

La phytolice a une durée de validité limitée dans le temps (6 ans à l'exception des durées de validité spécifiques accordées sur la base des mesures transitoires). Afin d'assurer le renouvellement de sa phytolice, chaque détenteur doit suivre un certain nombre de formations continues. Les formations agréées dans le cadre de la phytolice durent minimum 2 heures et donnent droit à un point phytolice. Le type de phytolice détermine le nombre de points nécessaires pour la prolonger : 2 pour la NP ; 3 pour la P1 ; 4 pour la P2 ; 6 pour la P3. Toutes ces formations sont reprises dans l'agenda en ligne disponible ici.

J'ai suivi suffisamment de formations continues, que dois-je faire ?

Si vous êtes détenteur d'une phytolice P1 ou P2 (gratuite), tout est en ordre. Votre phytolice sera automatiquement prolongée après la date d'expiration pour une durée de 6 ans. Si vous êtes détenteur d'une phytolice P3 ou NP (payante), vous recevrez une facture du service Produits phytopharmaceutiques et Engrais. Il vous suffit de payer cette facture pour être en ordre. La phytolice sera alors prolongée de la même manière que les P1 et P2.

Pour les personnes ayant suivi un nombre suffisant de formations continues avant la date d'expiration de la phytolice, le numéro de phytolice reste le même.

Vous avez des questions concernant la phytolice ?

La cellule phytolice et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre ! Vous pouvez nous contacter par email (info@pwrp.be) ou par téléphone (au 010/47.37.54) tous les jours entre 9h et 17h.

S. de Mol, CORDER asbl

Coordinateur CePICOP : R. Blanchard (0493/81.39.52), visitez notre site : <https://centrespilotes.be> Le prochain avis est prévu pour le 6 avril 2021

Animation

Votre secrétaire FWA

PEUT VOUS AIDER À REMPLIR votre déclaration PAC

Retrouvez votre Secrétaire FWA le plus proche de chez vous en scannant le QR code ci-dessous. Il vous aidera à introduire votre Déclaration de Superficie.

Pensez-y

Des fruits, une plus-value pour votre prairie

Variante de la Méthode Agro-environnementale et Climatique «Prairie de haute valeur biologique» (MC4), le pré-verger présente de nombreux avantages pour l'agriculteur.



Pierre Veracx entretient le verger chaque année au mois de février © Verger du Sirieu

Comme son nom l'indique, le pré-verger est un espace hybride. A la fois prairie et verger, il présente de nombreux avantages pour l'agriculteur. Tout d'abord, il apporte au bétail un lieu de pâturage très agréable. Les animaux bénéficient d'un ombrage bienvenu en cas de grosses chaleurs et d'une protection lors d'épisodes pluvieux. L'agriculteur peut également exploiter sa prairie par fauche. Et la production ne s'arrête pas là: en plus du fourrage, le pré-verger fournit à l'agriculteur des fruits qu'il peut valoriser, soit en vendant sa production sur pied, soit par la vente en circuit court, comme fruits de table, ou transformés en jus, sirop, confiture, cidre... C'est d'ailleurs l'option choisie par Patrick Veracx et son fils Pierre, agriculteurs à Soignies, qui ont planté «Le verger du Sirieu». «Nous avons commencé classiquement par la vente de fruits de table et de jus de fruits. Le jus permet d'écouler les fruits non commercialisables comme fruits de table du fait



La fauche du pré-verger © Verger du Sirieu

de leur aspect. Depuis un an, nous nous sommes lancés dans la production de cidre, cette transformation présente l'avantage de valoriser plus longtemps la production de l'année et de bénéficier de plus de temps pour l'écouler. Sur Soignies, nous sommes les seuls à proposer ce produit.»

Cahier de charge facile à mettre en place

Le pré-verger est une variante de la Méthode Agro-environnementale et Climatique «Prairie de haute valeur biologique» (MC4). Pour s'y engager, l'agriculteur doit faire appel à un conseiller de l'ASBL Natagriwal qui visite le verger et vérifie si les conditions d'éligibilité sont respectées (voir encadré 1). Il doit également suivre certaines exigences reprises dans le cahier des charges,

notamment en termes de gestion. Voilà deux ans que Patrick et Pierre ont engagé leurs deux vergers en MC4. «Le cahier des charges est assez simple. Il nous impose d'exploiter la prairie sans la fertiliser. Cela passe également par l'ajout d'éléments favorables à la biodiversité. Nous avons, comme demandé, ajouté quelques nichoirs pour augmenter l'accueil des oiseaux, des hôtels à insectes et nous avons constitué deux tas de bois morts dans chaque verger avec les branches issues de l'entretien de l'hiver dernier.»

Un plus pour la biodiversité...

L'agriculteur et son bétail ne sont effectivement pas les seuls à bénéficier du pré-verger. La faune sauvage en tire aussi profit. Les oiseaux cavernicoles, comme les chevêches d'Athéna, trouvent refuge dans les cavités des troncs des vieux arbres fruitiers, les petits mammifères comme le léro s'y plaisent et de nombreux insectes pollinisateurs viennent y faire le plein de nectar. Les aménagements réalisés par l'agriculteur dans le cadre de son engagement dans la méthode pré-verger, viennent renforcer l'accueil naturel offert par le verger. Et Patrick et Pierre se mettent à espérer «qu'avec l'abandon de l'engrais, une diversité floristique sera favorisée.»

...et le paysage

Visuellement, le pré-verger structure et embellit notre environnement. «En plantant un verger, mon fils et moi souhaitons améliorer le cadre de vie autour de la ferme. Et personnellement, je souhaitais retrouver le verger de mon enfance qui avait malheureusement disparu. A toutes les saisons, il est magnifique, tous les passants le remarquent!»

La cerise sur le gâteau

«La MC4 présente un sérieux intérêt financier. Vu que nous n'apportons plus d'engrais tel qu'exigé par le cahier des charges, nous produisons moins de fourrage mais la prime compense cette diminution. Et comme entretemps, nous avons arrêté l'élevage, l'herbe est destinée à la vente.»

Pour le verger engagé en MC4, l'agriculteur reçoit 450 € par hectare et par an. Cette prime peut être cumulée avec la méthode relative au maintien des arbres fruitiers (MB1b) destinée à les entretenir. Tous les agriculteurs peuvent en bénéficier, qu'ils soient en agriculture conventionnelle ou biologique.



Les arbres du pré-verger chargés de fruits © Verger du Sirieu

Des aides pour planter

Pour planter son nouveau verger en 2019, Patrick Veracx a fait appel aux subventions à la plantation de la Wallonie. En échange du respect de quelques conditions (voir encadré 2), il recevra 12€ par arbre fruitier hautes-tiges planté (revalorisé à 25 € depuis le 15/10/20!). «Nous avons planté ce nouveau verger dans les règles de l'art: comme nous n'avons plus de bétail sur la ferme, nous avons installé des cages à campagnols pour empêcher que les racines des jeunes arbres ne soient dévorées. Nous avons également placé un tuteur de qualité et une protection autour des arbres.» Si le planteur fait appel à une entreprise spécialisée, les 25 € de la subvention sont multipliés par 1,5. Pour compléter cette aide financière, une aide technique est également disponible via le guichet «Plantations» de l'asbl Natagriwal. Les conseillers «Plantations» se rendent sur le terrain pour informer les agriculteurs et les accompagner jusqu'au dépôt de leur demande de subvention.

Un projet qui se mûrit

Planter un verger, ça se prépare. La phase de réflexion autour de la conception ne doit certainement pas être négligée. Où l'implanter? Dans quel type de sol? Quel usage vais-je faire de mes fruits? Comment seront-ils commercialisés? Le verger sera-t-il pâturé? La récente pénurie de plants d'arbres fruitiers qui touche la Wallonie impose également de s'y prendre à temps pour les commander, surtout si le nombre d'arbres est conséquent. En collaboration avec Diversifruits, l'ASBL chargée, entre autres, de développer une filière de valorisation économique des fruits, Natagriwal a élaboré un calendrier type (voir tableau).

Avant de pouvoir récolter les premiers fruits, il est important de conduire correctement son verger. Pour ce faire, Patrick et Pierre se sont formés à l'entretien. Ils utilisent une élagueuse électrique avec une batterie placée sur le dos. «Pour entretenir le verger âgé de 20 ans et composé de 91 arbres sur 1 ha, on évalue le travail de la taille à 10 jours, chaque année, au mois de février. Pour

un verger d'une telle ampleur, j'estime la perte à 1 ou 2 arbres par an qu'il faut remplacer. Et en cas de prairie pâturée, il est impératif d'assurer la protection des troncs et l'absence de branches accessibles au bétail, sans quoi de plus grandes pertes sont à prévoir.»

Infos: www.natagriwal.be
et Facebook – Verger du Sirieu

Natagriwal



L'espace de production où fermente le cidre @Natagriwal

Conditions principales d'éligibilité – MAEC Pré-verger

- Minimum 30 arbres
- Surface minimale de 50 ares
- Densité de 30 à 100 arbres par hectare
- En cas de nouveau verger, densité de minimum 50 arbres par hectare
- Espèces éligibles: pommier, poirier, cerisier, prunier, principalement en hautes-tiges
- La visite d'un conseiller MAEC est indispensable pour valider l'éligibilité.

Conditions d'éligibilité pour la plantation d'un verger

- Hauteur de tronc minimum de 180 cm sous la couronne
- Densité comprise entre 50 et 150 arbres/hectare
- Ecartement entre les arbres entre 6 et 30 mètres
- Chaque plantation comporte au minimum 5 variétés plus 1 par tranche de 20 arbres.
- Essences choisies parmi la liste d'anciennes variétés fruitières définie par la Wallonie

Pour en savoir plus:

Biodiversité.wallonie.be
– Onglet Agir – Subventions à la plantation

Intéressé(e) par la plantation d'un nouveau verger ? Planifiez au mieux

D'avril à septembre de l'année -1	Conception du verger (choix des variétés en fonction du type de sol, du débouché envisagé). C'est le moment idéal pour faire appel au conseiller Plantations de Natagriwal - 0493/33 15 89 ou mail: plantations@natagriwal.be
Janvier – février de l'année de plantation	Commande des plants auprès du pépiniériste. Certains GAL et parcs naturels organisent des achats groupés.
Avant la plantation et jusqu'à un mois après	Introduction de la demande de subvention à la plantation (formulaire électronique ou papier) Biodiversité.wallonie.be – Onglet Agir – Subventions à la plantation
De fin octobre à mi-décembre	Plantations
Au plus tard le 31/10	Formulaire de demande d'aides MAEC ou pré-demande à introduire une fois que le verger est planté. Le passage d'un conseiller de Natagriwal est nécessaire au préalable. Pour trouver le conseiller actif dans votre commune www.natagriwal.be
Janvier de l'année +1	Première année d'engagement pour la MC 4 – pré-verger. Les éléments structurants doivent être ajoutés avant la fin de la première année d'engagement.
Fin avril de l'année +1	Confirmer la demande d'aide dans la déclaration de superficie
Action transversale	Se former à l'arboriculture fruitière. C'est en effet une culture qui nécessite du savoir-faire. Les premières années de taille sont essentielles pour conduire correctement le verger.

Agriculture biologique: présentation du plan d'action européen

La Commission a présenté, le 25 mars dernier, son plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique, dont l'objectif est de porter à 25%, contre 8,5% actuellement, la surface des terres agricoles en bio d'ici à 2030. Un objectif que le Commissaire Wojciechowski a qualifié de très ambitieux et qui s'inscrit dans le cadre du Pacte Vert et de ses deux stratégies phares «De la fourche à la fourchette» et «Biodiversité».

MARIE-FRANCE VIENNE



Le Commissaire Wojciechowski a présenté à la presse, le 25 mars dernier, le plan d'action européen en faveur de l'agriculture biologique

Le secteur de l'agriculture biologique a crû de 62% en dix ans, passant de 8,5 millions d'hectares en 2010 à 13,8 millions d'hectares en 2019.

Engouement pour le bio

En parallèle, l'intérêt des consommateurs européens pour cette méthode de production s'est développé. Une tendance qui s'est renforcée à l'occasion de la crise sanitaire que nous traversons. Cependant, la part des terres agricoles de l'UE consacrée à l'agriculture biologique se situe actuellement à 8,5%, bien loin de l'objectif ambitieux de 25% présenté dans la stratégie «De la fourche à la fourchette» initiée par la Commission.

Le bio, une opportunité pour les petits producteurs

Ce plan en 23 actions repose particulièrement sur la stimulation de la demande: promotion du logo européen, incitation à recourir au bio dans les cantines, lutte renforcée contre les fraudes et donc, accroissement de la traçabilité. Mais il vise aussi la production qui devra être soutenue dans le cadre des futurs plans stratégiques de la PAC. À l'heure actuelle, seulement 1,8% de ses fonds est consacré au soutien à l'agriculture biologique. La Commission, qui validera ces plans stratégiques, ne pourra néanmoins pas contraindre les États membres à fixer des objectifs chiffrés. Bien sûr, l'agriculture bio est plus extensive et moins productive, a admis le Commissaire Wojciechowski en conférence de presse. Mais c'est aussi une opportunité pour les petits producteurs qui n'ont souvent pas d'autre alternative que de se convertir au bio et survivre, ou disparaître a-t-il ajouté.

Recherche et innovation

Dans son programme de promotion pour 2021, la Commission a déjà fortement augmenté la part des fonds des-

tinés au bio qui représentent environ 18% sur une enveloppe de 183 millions €. La Commission compte consacrer au moins 30% du budget destiné aux actions de recherche et d'innovation dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et dans les zones rurales dans le cadre d'Horizon Europe à des thèmes spécifiques ou propres au secteur biologique. Des fonds seront réservés au développement de ressources génétiques et d'intrants adaptés à la production bio qui en manque.

L'UE à géométrie variable

Les agriculteurs biologiques devraient respecter plus largement les conditions des éco-régimes ce qui constitue, a développé le Commissaire à l'Agriculture, un incitant à basculer vers le bio. Il a toutefois souligné les différences considérables existant actuellement entre les États membres, l'Autriche étant actuellement en tête dans ce domaine avec 26% de sa SAU cultivée en bio, elle est suivie par la Suède et l'Estonie qui comptent environ 20% de leurs terres en bio puis par l'Italie et la République tchèque qui arrivent quant à elles à 15%. À l'inverse, d'autres pays atteignent à peine 3% de leurs surfaces cultivées en agriculture biologique. C'est le cas de la Roumanie, de la Bulgarie, de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Pologne où le bio ne représente que 0,5% du marché. La consommation des produits bio varie également fortement selon les États membres. Au Danemark les consommateurs dépensent en moyenne 344€ par habitant et par an dans les produits biologiques quand en Pologne ce chiffre ne dépasse pas les 4€.

Satisfaction du Copa

Le Copa s'est félicité du plan d'action qui a, comme il le souhaitait, fait le choix d'une approche orientée sur le marché, qui sera, selon lui, le meilleur moyen de garantir une croissance saine pour ce secteur afin de garantir la rentabilité des producteurs. Le Copa salue également la décision d'étendre l'analyse des observatoires du marché de l'UE aux produits issus de l'agriculture biologique. Autre élément important à ses yeux: le renforcement des intrants notamment pour la nutrition animale en agriculture biologique. Depuis plusieurs années, les agriculteurs souffrent d'une pénurie de vitamines B. Le Covid-19, avec le ralentissement des relations commerciales qu'il a entraîné, a prouvé à quel point il est important que les agriculteurs aient accès aux intrants à des prix raisonnables, a souligné le Copa qui estime également crucial que les agriculteurs du secteur biologique aient accès à un éventail de produits efficaces afin de protéger leurs cultures.

Réfléchissez à vos débouchés avant votre conversion bio

Se convertir au bio ne se fait pas du jour au lendemain. Une bonne réflexion avant de se lancer en agriculture biologique est la clé de la réussite! Pour Biowallonie, il est important: d'aller à la rencontre du secteur bio, s'informer sur la réglementation bio, se former aux techniques bio, étudier la faisabilité technique et économique de son projet, impliquer l'entourage lors de sa réflexion, bien communiquer sur son passage au bio, maximiser son autonomie et... chercher comment valoriser ses productions en bio!

ARIANE BEAUDELOT *

Qui va m'acheter ma production et à quel prix? Mon acheteur actuel est-il intéressé par une production bio? Suis-je dépendant d'un seul client? Existe-il des filières de commercialisation bio en Wallonie pour la production que je souhaite développer? Que souhaite le consommateur bio? Est-ce que je souhaite vendre en circuit court ou circuit long?

Le bio est un marché spécifique

Bien qu'il soit en plein développement, il reste un petit marché, surtout à l'échelle nationale. Pour maintenir des prix rémunérateurs, il est indispensable de ne pas l'inonder avec une production trop importante et de faire correspondre au maximum l'offre et la demande. Une course à la production est un obstacle à un développement cohérent et durable du secteur.

Dans certaines filières bio wallonnes, l'offre est supérieure à la demande. C'est le cas de la filière bovine, depuis de nombreuses années, particulièrement pour les bêtes maigres. La filière œuf bio est en équilibre précaire qui tend vers une surproduction. Le nombre de poules pondeuses bio a doublé en 3 ans en Wallonie. Même si les œufs bio restent le produit le plus consommé [l'achat d'œufs bio représente 17% des dépenses belges en œufs en 2019 contre 3,4% pour l'ensemble des produits bio], le marché belge ne saura peut-être pas absorber les œufs de tous les projets en cours et futurs. En revanche, les œufs provenant de petits poulaillers ont une demande en hausse croissante. Le marché des légumes frais est aussi assez tendu ainsi que celui de la pomme de terre. Si ce sujet vous intéresse, je vous invite à lire le dossier d'Itinéraires BIO n°56.

Pour s'informer sur les débouchés existants et rencontrer de futurs partenaires commerciaux, Biowallonie organise chaque année une journée de réseautage entre acteurs du secteur bio et publie un inventaire présentant les différents acheteurs du secteur, filière par filière, qui est régulièrement mis à jour.



Le réseautage est essentiel

Cette année, la journée de rencontre organisée par Biowallonie aura lieu le mardi 4 mai 2021 au Domaine d'Achène près de Ciney. Une vingtaine d'intervenants présenteront leur besoin en matières premières bio ainsi que leur développement ou innovation. Un atelier sera spécifiquement dédié aux opportunités de débouchés pendant les deux ou trois années de conversion. Donc adapté pour tous producteurs en conversion et en réflexion vers le bio. D'autres thématiques pourraient également vous intéresser. Certaines sont transversales: les bonnes pratiques à la mise en place de halls relais agricoles, le baromètre du secteur bio, l'approvisionnement des cantines en produits locaux et l'innovation en circuit court. D'autres sont spécifiques à une filière: les coopératives de viande bio, la transformation et distribution laitière innovante, la vente de légumes dans le marché du frais, de nouveaux acheteurs en grandes cultures et un état des lieux de la filière des semences de légume. Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des participants.

Un acheteur présent à la journée: BioDemain

BioDemain a été créé en 2018 avec une ambition: accompagner les agriculteurs qui s'engagent vers le bio. Leur gamme de produits pas (encore) bio rétribue justement les producteurs en conversion biologique. Après un succès en France, la marque se développe en Belgique au printemps 2021 aux côtés de l'enseigne de magasins bio Sequoia. Afin de développer son offre, la marque recherche des producteurs wallons en conversion. Il recherche, pour le marché du frais, des légumes d'hiver, des légumes d'été et des fruits (dont pommes et poires). Pour la transformation, la demande concerne quelques tonnes de courges et 5 tonnes de fruits.

Infos: info@biowallonie.be
www.biowallonie.com
Inscription à la journée débouchés:
melanie.maillieux@biowallonie.be

* Biowallonie



Ehrgeizige, realistische und anwendbare GAP

Die Beihilfen der GAP bleiben der Hauptbestandteil des Einkommens der meisten landwirtschaftlichen Betriebe. José Renard erklärt während unserer Generalversammlung, dass es für den FWA vorrangig ist die grüne Komponente effizient, anwendbar und attraktiv zu machen.



JR – „Der FWA hat die 10 Prioritäten der GAP festgelegt und an erster Stelle steht die Verteidigung und die Werbung für unseren landwirtschaftlichen Familienbetrieb, der unseren Landwirten ein angemessenes Einkommen sichert, sowie der Forderung nach wahrhafter Vereinfachung nachkommt, insbesondere mit dem Recht auf Irrtum, aber auch dem Übergang von einer Landwirtschaft der Auflagen und Daten zu einer Landwirtschaft, die unter Berücksichtigung der Wetterverhältnisse und agrarwissenschaftlicher Fakten arbeiten kann. Unsere Rednerin, Frau Lambert, hat ebenfalls davon gesprochen, dass es notwendig ist den erwerbstätigen Landwirt zu definieren, nicht ihn auszuschließen, sondern die weniger werdenden Mittel der GAP gut zu lenken und an diejenigen zu verteilen, die wirklich von der Landwirtschaft leben.“

Auf EU-Ebene sind die Mitgesetzgeber es sich schuldig spätestens im Frühjahr 2021 auf die Verabschiedung der Grundgesetzgebungen hin zu arbeiten. Die anwendbaren Gesetzgebungen werden noch erforderlich sein und anschließend bleibt den Regionalverwaltungen, und vor allem den Landwirten, am Ende etwas mehr als ein Jahr Zeit, um die neue Reform vollständig einzubeziehen, bevor sie dann zum 1. Januar 2023 in Kraft tritt. Die landwirtschaftlichen Familienbetriebe in der Wallonie haben das starke Bedürfnis sich mit dem Rahmen vertraut zu machen, in dem sie in Zukunft werden funktionieren müssen, um für die Zukunft ihrer Tätigkeiten angemessene Entscheidungen zu treffen. Ein klarer Kurs ist ein Muss und mittelfristige stabile politische Maßnahmen unerlässlich. Doch wie soll man sich auf eine Lebensaufgabe einlassen, wenn die politischen Rahmenbedingungen, nachdem sie 3 Jahre lang angewandt worden sind, geändert werden können bzw. wenn man nicht alles über aktuelle Rahmenbedingungen weiß, weil es dauert bis sie denn mal festgelegt worden sind? Situationen dieser Art haben wir anlässlich der Anwendung der vorherigen GAP erlebt und wir wollen dies nicht noch einmal erleben. Weil die Reform der GAP aber so spät anläuft, ist diese Gefahr mit der Programmplanung 2021-2027 umso größer. Sie ist kaum in Kraft getreten und schon wird von der GAP nach 2027 die Rede sein.

Die Landwirte sind sich ihrer wichtigen Aufgabe bei der Umweltwirtschaft und der Bewältigung der Klimathematik bewusst. Für den FWA konnten die Entscheidungen über die GAP-Reform jedoch nicht als Vorwand für eine grüne Revolution dienen, die alle Anstrengungen

verkennen würde, die unsere Landwirte bereits seit vielen Jahren unternommen haben. Kleiner Hinweis: 53 % der Geldmittel des Wallonischen Programms zur ländlichen Entwicklung 2014 - 2020 sind für Umwelthanliegen ausgegeben worden, sozusagen die Hälfte der wallonischen Landwirte sind Agrar-Umwelt-Verpflichtungen eingegangen und jeder neune Landwirt arbeitet entsprechend den Methoden des ökologischen Landbaus. Diese Indikatoren zeigen, dass die Landwirte fest entschlossen sind diese Herausforderungen anzunehmen. Jedes Jahr führt die Einhaltung von Umweltauflagen, die für alle Direktbeihilfen gelten, die einem Betrieb zugeteilt werden, zu teils erheblichen Reduzierungen, und sogar zur Streichung von Beihilfen, weil festgestellt worden ist, dass gewisse Anforderungen bzw. die gute fachliche Praxis in Landwirtschaft und Umwelt nicht nachgekommen worden ist. Es geht hier um ein Erfolgskriterium einer guten Umweltpolitik in der Landwirtschaft, nämlich die Beitrittsrate. Sie zeigt, dass sie unter Berücksichtigung der örtlichen Gegebenheiten konzipiert worden ist! Dies sollte bei der Einführung von Öko-Regelungen berücksichtigt werden, die freiwillig sein werden und sie sollten verwaltbar und wirtschaftlich gesehen realistisch sein. Wir bejahen eine grünere GAP, wenn sie dem doppelten Bedarf in Umwelt- und Wirtschaft nachkommt.

In Bezug auf die Arbeiten der wallonischen Verwaltung an einer Definition des künftigen regionalen Strategieplans ist mit einer sehr breit aufgestellten Gruppe Beteiligter schon sehr viel intensive technische Arbeit geleistet worden. Dennoch erscheint dieser Plan als zu streng aufgegliedert, zu detailliert und wenn man Fortschritte erzielen will, ist politische Orientierung notwendig.

Zu der Gliederung der Direktzahlungen ist zu bemerken, dass die großen Themen der wallonischen Entscheidungen, laut Meinung des FWA, von der Aktivierung der EU-Bestimmungen (die es ermöglichen die (an die Produktion) gekoppelten Beihilfen auf ihr jetziges Niveau zu behalten) von der Förderung der Einkünfte des Sektors der Aufzucht von Pflanzenfressern, von der Umsetzung der internen Konvergenz laut der Tunnelmethode, von der Beibehaltung der Umverteilungsprämie zumindest auf ihr jetziges Niveau, wobei eine Abschaffung der Obergrenze behalten wird und von einer wahrhaftig attraktiven Regelung zugunsten von Junglandwirten, abhängen.

Der FWA spricht gegenüber den politischen Entscheidungsträgern mehrere Empfehlungen aus:

- Die derzeit verhandelte GAP umfasst die grüne Wende, die es „in sich hat“;
- Alle Maßnahmen des Strategieplans Walloniens werden die Einkünfte aller Landwirte potentiell erheblich beeinflussen. Es ist unerlässlich eine Analyse der Auswirkungen der verschiedenen in Betracht gezogenen Szenarien durchzuführen, indem die Bedeutung der Herangehensweise der verschiedenen Interventionen berücksichtigt wird;

- Keinen landwirtschaftlichen Familienbetrieb ausschließen;
- Der künftige wallonische Strategieplan braucht eine GAP, die alle Betriebe begleitet, damit sie nachhaltiger (3 Säulen) werden und darf kein Vorwand für eine versteckte Revolution sein;
- Die verständliche GAP ist ein Muss, sie soll einfach zu erklären und anzuwenden sein.“

Der FWA arbeitet am Konjunkturprogramm

Als unser Generalsekretär, José Renard, anlässlich des Rundtischgesprächs zum landwirtschaftlichen Aspekt des Konjunkturprogramms befragt wurde, hat er darauf hingewiesen, wie sehr der FWA sich im Laufe der Covid-19-Krise darum bemüht hat, dass die Anliegen des Sektors in allen Kreisen anerkannt werden, wo die Covid-19-Krise angesprochen wurde und das Konjunkturprogramm besprochen worden ist.



JR: „Der Fédération Wallonne de l'Agriculture hat sich seit Anfang und während der Coronakrise auf unterschiedlichen Ebenen daran beteiligt. Wir haben uns, insbesondere mit den andern landwirtschaftlichen Fachverbänden, an der „business continuity group“ (Gruppe zur Weiterführung der Geschäfte) beteiligt, um auf Schwierigkeiten des Sektors, insbesondere in Sachen Saisonarbeiter, hinzuweisen und dort Lösungen zu suchen.“

Der FWA beteiligt sich seit seiner Gründung am Wallonischen Wirtschafts-, Sozial- und Umweltausschuss (CESE Wallonie). Dies ist eine Gelegenheit, um zur wallonischen Instanz der sozialen Konzertierung zu stossen und dort die Landwirtschaft zu vertreten. Diese Gelegenheit sollte man nicht vertun. Es geht dabei auch um die Anerkennung der wirtschaftlichen und sozialen Aufgabe der Landwirtschaft mit Betriebsleitern, bei denen es sich fast ausschließlich um selbstständige Arbeiter, aber auch um Betriebsleiter mit stets ausgeprägteren unternehmerischen Zielen handelt.

Der FWA ist als einer der Sozialpartner und Mitglieder des Wallonischen Wirtschafts-, Sozial- und Umweltausschusses an jeder der drei Projektgruppen (Task Force) beteiligt worden, die von der Wallonischen Regierung im

Rahmen der Umsetzung der Initiative Get Up Wallonia organisiert worden sind. Er hat sich während des gesamten Prozesses im 4. Quartal aktiv an vielen Themengruppen beteiligt, um dafür zu sorgen, dass Landwirte Gehör finden und ist davon ausgegangen, dass die Erholung nach der Covid-19-Krise nicht der Vorwand für eine Revolution, sondern der Zeitpunkt sein sollte, um im Rahmen eines respektvollen Dialogs konzertierte Entwicklungen einzuführen, die dem Leben der Landwirte Rechnung tragen.“

Für den Wallonischen Wirtschafts-, Sozial- und Umweltausschuss ist es angemessen die für die reibungslose Arbeitsweise der wallonischen Wirtschaft unerlässlichen, strategischen Sektoren klar zu erkennen und zu fördern. Der FWA bittet seit langem darum die Landwirtschaft wegen ihrer Ernährungsaufgabe und weil sie bei unserer Nahrungsmittelversorgung eine Kernaufgabe übernimmt, als strategischen Sektor anzuerkennen.

Ihre FWA Ansprechpartner für Ostbelgien

• Das FWA Regionalbüro Hupperetz, Rue des Anciennes Granges 1, 4960 Malmedy

Zuständig für: Bankgeschäfte, CRELAN, Steuerklärungen, Mehrwertsteuerklärungen, Flächenerklärungen und allgemeine Beratungsdienste.

Ansprechpartner Pierre Jacquemain
Tel: 080/ 79 99 00 Fax: 080/ 79 99 01

• André Ledur,
Vivier 23 - 4950 Weismes
Tel: 081/ 62 74 73 (Gembloux)
Tel: 080/ 67 82 19 (Privat)
GSM. 0478/ 40 55 85
Zuständig für die Betriebsberatung.

• Hans (Jean-Marie) Müllens,
Nikolausfeld 20/4, 4700 Eupen
Tel: 087/ 78 49 37
Fax: 087/ 76 47 33
Zuständig Mitgliedschaft und allgemeine Kontakte

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

26/03/2021

EFFECTIF : 1999
Commentaire : Marché ferme.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)

55%	1.70-1.80	(1.70-1.80)
60%	1.90-2.15	(1.90-2.15)
Bonne confirmation	2.20-2.45	(2.20-2.45)
Assimilés	3.35-3.45	(3.35-3.45)
CDP	3.60-3.85	(3.60-3.85)

Bovins de boucherie/Vaches(€/kg)

Fabrication	1.10-1.20	(1.10-1.20)
50%	1.20-1.30	(1.20-1.30)
55%	1.60-1.90	(1.60-1.90)
Bonne confirmation	1.90-2.10	(1.90-2.10)
Assimilés	2.80-3.00	(2.80-3.00)
CDP	3.10-3.40	(3.10-3.40)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250kg	375-575	(375-575)
Ordinaires - 250 à 400kg	875-925	(875-925)
Ordinaires - 400 à 500kg	850-1050	(850-1050)
PN-PR - pleines	1090-1580	(1090-1580)
BBB culard - 180 à 250kg	820-925	(820-925)
BBB culard - 250 à 400kg	1050-1225	(1050-1225)
BBB culard - 400 à 500kg	1100-1500	(1100-1500)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250 kg	550-750	(550-750)
Ordinaires - 250 à 320 kg	750-800	(750-800)
Ordinaires - 320 à 370 kg	755-850	(755-850)
Ordinaires - > 370 kg	875-975	(875-975)
Assimilés - 180 à 250 kg	750-850	(750-850)
Assimilés - 250 à 320 kg	850-1000	(850-1000)
Assimilés - 320 à 370 kg	900-1200	(900-1200)
Assimilés - > 370 kg	1200-1400	(1200-1400)
CdP - 180 à 250 kg	1150-1300	(1150-1300)
CdP - 250 à 320 kg	1375-1475	(1375-1475)
CdP - 320 à 370 kg	1500-1625	(1500-1625)
CdP - > 370 kg	1625-1750	(1625-1750)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)

PN/PR - Moyennes	250-975	(250-975)
Cat.II - Mixtes	1025-1125	(1025-1125)
Cat.I - Mixtes	1325-1425	(1325-1425)
2 à 4 ans - CdP.	1400-2700	(1400-2700)
agées - CdP.	1300-2550	(1300-2550)

Veaux(€/tête)

Pie Noir - -	0.00-55	(0.00-55)
Pie Rouge - -	10-70	(10-70)
B.B.B. - Ordinaire	40-240	(40-240)
CdP - Mâle	625-800	(625-800)
CdP - Femelle	525-725	(525-725)

BATTICE

27/03/2021

EFFECTIF : 264
Commentaire : Boucherie : laitières, plus calme - CDP ferme. Commerce : marché soutenu. Veaux : stationnaires.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)

Bonne conformation - U	1.80-2.10	(1.80-2.10)
Taureaux 55% - R	1.50-1.80	(1.50-1.80)
Poids lourds - O	1.40-1.75	(1.30-1.65)

Bovins de boucherie/Vaches(€/tête)

Bonne conformation - R	1075-1275	(1075-1225)
1re catégorie 45% - O	725-1000	(725-975)
2e qualité 40% - P	450-600	(425-575)
De fabrication - P-	275-475	(275-475)

Elevage/Vaches(€/tête)

Vaches cdp de < 5 ans	1500-2500	(1500-2500)
Vaches cdp de > 5 ans	1300-2300	(1300-2300)
Bonnes Vaches Ordinaires	875-1250	(850-1200)
Vaches Ordinaires	450-700	(450-700)

Elevage/Veaux(€/tête)

CdP. - S - E	500-750	(500-800)
Blanc-bleu - U	100-225	(100-225)
Bleus Holstein - O	50-120	(50-120)
Rouges / Noirs - O-P	0-50	(0-50)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 09/03 au 15/03/2021

Bovins de boucherie/Génisses(€/100kg vif)

Culs de poulain	305	(305)
Assimilés	265	(265)
Bonne conformation	195	(195)
Ordinaires	160	(160)

Bovins de boucherie/Moyenne(€/100 kg vif)

	240.34	(238.79)
--	--------	----------

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100 kg vif)

Culs de poulain	354	(351.50)
Assimilés	315	(312.50)
Bonne conformation	229	(229)
60%	189	(189)
55%	162.50	(162.50)

Bovins de boucherie/Vaches(€/100 kg vif)

Culs de poulain	302.50	(297.50)
Assimilés	255	(250)
Bonne conformation	180	(180)
55%	160	(160)
50%	117.50	(117.50)
Fabrication	87.50	(87.50)

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

Semaine du 09/03 au 15/03/2021

Génisses(€/100kg carcasse)

E - U2	376	(373.50)
E - U3	351.50	(349.50)
E - R2	337.50	(336)
E - R3	316	(316)

Taureaux(€/100kg carcasse)

A - S2	536.19	(536.76)
A - S3	505.77	(505.40)
A - E2	489.49	(490.72)
A - E3	440.13	(440.13)
A - U2	359.61	(359.06)
A - U3	344.14	(343.85)
A - R2	322.25	(321.92)
A - R3	297.43	(297.29)
A - O2	287.22	(286.94)
A - O3	272.74	(272.31)

Vaches(€/100kg carcasse)

D - S2	506.07	(508.71)
D - S3	485.40	(479.64)
D - E2	467.92	(466.12)
D - E3	431.44	(430.19)
D - U2	336.53	(335.78)
D - U3	323.53	(323.11)
D - R2	300.41	(300.41)
D - R3	295.39	(297.64)
D - O2	262.50	(262.50)
D - O3	256.46	(255.29)
D - O4	250.48	(250.17)
D - P2	213.13	(212.63)
D - P3	211.27	(210.47)

TENDANCES MERCUFWA

Semaine du 22/03 au 28/03
Ces tendances sont des ressentis des marchés.
Plus d'infos sur www.mercufwa.be

Commentaire: Le printemps, que nous attendions tous, se manifeste aujourd'hui, les travaux extérieurs vont pouvoir s'effectuer et une période intense se profile à l'horizon. Cette atmosphère particulière, nous l'apprécions tous car c'est le temps du renouveau, du réveil de la nature et du changement de décor. L'impatience règne également dans les étables car nos animaux ont déjà humé le retour des beaux jours. Autrefois cette période était également favorable à la vente de vaches pour les pâtures.

Même si les «pâturiers» se font rare, le marché reste très porteur et Ciney affichait, vendredi, une nouvelle hausse des vaches viandeuses. Les taurillons quand à eux se font de plus en plus rare et les cours de plus en plus ferme.
En carcasse également les vaches se négocient à la hausse et des prix de 5.5 € circulent souvent pour des S+ et cette hausse concerne toutes les catégories viandeuses (de S+ à E-). En mâles, les prix de la semaine dernière sont facilement reconduits (jusqu'à 5.6 € pour les biens finis) mais la grande distribution ferraille dur pour empêcher les prix de s'envoler.
En veaux, une petite embellie se dessine pour les gros laitiers (60 à 80 €), les autres sont toujours sous pression et les prix s'érodent rapidement quand le sujet est plus léger.

Veaux viandeux stationnaire

Veaux laitier à la hausse

Vaches maigres viandeuses à la hausse

Réformes viandeuses grasse à la hausse

Réformes laitières stationnaire

Broutards 4 mois stationnaire

Broutards 8 mois stationnaire

Broutards 12 mois stationnaire

Taureaux gras stationnaire

PRODUITS LAITIERS

15/03/2021

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière(€/100kg)

Beurre	424.10	(423.70)
Poudre de lait écrémé	251.60	(252.60)
Poudre de lait entier	337.10	(332.60)



PRIX OFFICIELS

Semaine du 09/03 au 15/03/2021

Porcs(€/100kg carcasse)

Classe S	150.02	(141.52)
Classe E	140.11	(131.70)

Porcelets(€/tête)

Classe T	58.50	(53.50)
----------	-------	---------

SAINT-TROND

Porcelets(€/tête)

20kg	N-C	N-C
23kg	N-C	N-C
kg supplémentaire	N-C	N-C



DEINZE

24/03/2021

Lapins(€/kg) 2.30-2.30 (2.30-2.30)

Volailles(€/kg)

Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.56-0.58	(0.57-0.59)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.14-0.16	(0.15-0.17)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	0.09-0.11	(0.10-0.12)
Poulets à rôti +/- 1,8 kg	0.85-0.87	(0.87-0.89)

KRUISSHOUTEM

29/03/2021

Oeufs(€/100 pièces)

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

Prix production

cat.0, 77.5g	Blancs 7.90 (7.90)	Bruns 8.30 (8.30)
cat.1, 72.5g	6.66 (6.66)	7.06 (7.06)
cat.2, 67.5g	6.20 (6.20)	6.70 (6.70)
cat.3, 62.5g	5.74 (5.74)	6.19 (6.19)
cat.4, 57.5g	5.28 (5.28)	5.73 (5.73)
cat.5, 52.5g	4.82 (4.82)	5.22 (5.22)
cat.6, 47.5g	4.37 (4.37)	4.37 (4.37)
cat.7, 42.5g	3.91 (3.91)	3.91 (3.91)

Prix négoce

XL	8.90 (8.90)	9.30 (9.30)
L	7.20 (7.20)	7.70 (7.70)
M	6.28 (6.28)	6.73 (6.73)
S	4.97 (4.97)	4.97 (4.97)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix production

cat.0, 77.5g	8.41 (8.44)	9.67 (9.70)
cat.1, 72.5g	7.17 (7.20)	8.43 (8.46)
cat.2, 67.5g	6.77 (6.80)	7.99 (8.03)
cat.3, 62.5g	6.71 (6.75)	7.41 (7.46)
cat.4, 57.5g	6.30 (6.35)	6.60 (6.66)
cat.5, 52.5g	5.10 (5.16)	5.26 (5.32)
cat.6, 47.5g	4.37 (4.37)	4.37 (4.37)
cat.7, 42.5g	3.91 (3.91)	3.91 (3.91)

Prix négoce

XL	9.41 (9.44)	10.67 (10.70)
L	7.77 (7.80)	8.99 (9.03)
M	7.30 (7.35)	7.60 (7.66)
S	4.97 (4.97)	4.97 (4.97)

PRIX OFFICIELS

24/03/2021

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)

panifiable	234	(237)
fouurrager	228	(231)

Escourgeon fouurrager(Prix livré usine - €/t)

	214	(220)
--	-----	-------

Triticale(Prix livré usine - €/t) N-C N-C

SYNAGRA

29/03/2021

Blé tendre (Prix culture indicatifs - €/t)

standard	194	(195)
standard non-certifié	189	(190)

Maïs(Prix culture indicatifs - €/t)

certifié	208.50	(208.50)
non-certifié	203.50	(203.50)

Escourgeon fouurrager(Prix culture indicatifs - €/t)

standard	182	(182)
standard non-certifié	177	(177)

POMMES DE TERRE

09/03/2021

Fruits et légumes/Plants Bintje(€/100kg net)

Pays-bas, cl.A/5t en sac - 28-35mm 100-110	(60-65)
Pays-bas, cl.A/5t en sac - 35-45mm 60-70	(100-105)

Fruits et légumes/Pomme de terre - Frais(€/100kg net)

Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	7.50-7.50	(7.50-8.00)
Fontane - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	7.50-7.50	(7.50-8.00)
Challenger - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	7.50-7.50	(7.50-8.00)

CHICAGO

30/03/2021

Unité : c\$/boisseau

	Éch.	Ouv.	+Haut	+Bas
Blé	05/2021	615.75	617.75	607.25
Maïs	05/2021	551.75	552	542.25
Soja	05/2021	1400.5	1402.75	1383

MATIÈRES PREMIÈRES

23/03/2021

(€/1000 kg départ négoce)

Corn Gluten feed

22% - Europe	258	(270)
--------------	-----	-------

Luzerne déshydratée

16%, pellets 6mm - France	N-C	N-C
---------------------------	-----	-----

Manioc

Thaïlande	N-C	N-C
-----------	-----	-----

Mélasse de canne à sucre

Europe	N-C	N-C
--------	-----	-----

Pulpe de betterave déshydratée

pellets 8mm - France	N-C	N-C
----------------------	-----	-----

Tourteaux de Colza

extraction - 34% - Belgique	357	(360)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de lin, plaquette(€/t)

pression - 40% - Belgique	404	(407)
---------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

extraction - 43% - Argentine	437	(451)
------------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

extraction - 49% - Belgique	459	(469)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

48% - OGM contrôlé - Brésil	600	(584)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de soja 48%, pellets

extraction - 44% - Hollande	429	(444)
-----------------------------	-----	-------

Tourteaux de Tournesol

extraction - 28% - Argentine	344	(N-C)
------------------------------	-----	-------

Réponse bureau du journal
Il arrive dans certaines petites annonces qu'au lieu d'un numéro de téléphone, vous trouviez la mention "Réponse au bureau du journal" ou "écrire au bureau du journal" ou encore les abréviations "RBI" ou "EBI". Si vous souhaitez répondre à une telle annonce, adressez votre courrier à PleinChamp en faisant clairement figurer sur l'enveloppe la mention "réponse à l'annonce n°...".
Nous la transmettrons alors -sans ouvrir- à l'auteur de l'annonce

Votre semaine Météo en un clin d'oeil

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
01 / 04	02 / 04	03 / 04	04 / 04	05 / 04	06 / 04	07 / 04
22 °C	14 °C	11 °C	16 °C	11 °C	11 °C	12 °C
7 °C	6 °C	2 °C	0 °C	5 °C	3 °C	3 °C
Beau temps	Assez ensoleillé	Assez ensoleillé	Bien ensoleillé	Pluie modérée	Averses éparses	Assez ensoleillé
NE	N	NE	O	SO	IS	IS
5 km/h	15 km/h	10 km/h	5 km/h	10 km/h	15 km/h	10 km/h
0-0l/m²	0-0l/m²	0-0l/m²	0-0l/m²	3-8l/m²	2-5l/m²	0-0l/m²
0 l/m²	0 l/m²	0 l/m²	0 l/m²	6 l/m²	4 l/m²	0 l/m²

Pour obtenir des prévisions plus détaillées, actualisées et adaptées à votre région, rendez-vous sur

www.fwa.be

FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

JEUDI 01 AVRIL

FWA – LES RENCONTRES RES'EAU: 13h30 Visite de terrain dans la commune de Chièvres en partenariat avec le projet DIPROS – Sujet: «Les cultures et les couverts végétaux en association: cas concrets en céréales et en colzas» – Avec l'intervention de Greenotec et le témoignage d'un agriculteur. Nombre de places limitées: INSCRIPTION obligatoire par mail celeste.quaghebeur@fwa.be ou par téléphone 081/627.422. L'adresse de la rencontre vous sera communiquée lors de votre inscription.

MERCREDI 7 AVRIL

FORMATION PHYTOLICENCE: à 20h, par visioconférence, comment réagir face à un accident phyto. Pour inscription: contactez natacha.lambotte@fwa.be

JEUDI 8 AVRIL

FORMATION PHYTOLICENCE: à 20h, par visioconférence, sécurité des utilisateurs de PPP et gestion du stockage. Pour inscription: contactez natacha.lambotte@fwa.be

MERCREDI 14 AVRIL

FORMATION PHYTOLICENCE: à 20h, par visioconférence, comment réagir face à un accident phyto. Pour inscription: contactez natacha.lambotte@fwa.be

JEUDI 15 AVRIL

FORMATION PHYTOLICENCE: à 20h, par visioconférence, sécurité des utilisateurs de PPP et gestion du stockage. Pour inscription: contactez natacha.lambotte@fwa.be

MARDI 20 AVRIL

AGRICULTEURS CONNECTÉS NATIONAL: à 20h, par visioconférence, séance d'études «Lait: actualités et monitoring» - orateurs: André Ledur & Alain Masure. OUVERT A TOUS contactez [Natacha Lambotte: natacha.lambotte@fwa.be](mailto:natacha.lambotte@fwa.be)

JEUDI 22 AVRIL

AGRICULTEURS CONNECTÉS NATIONAL: à 20h, par visioconférence, séance d'études «IBR: Etat des lieux» - orateur: Aline Lecollier OUVERT A TOUS contactez [Natacha Lambotte: natacha.lambotte@fwa.be](mailto:natacha.lambotte@fwa.be)

JEUDI 29 AVRIL

AGRICULTEURS CONNECTÉS NATIONAL: à 20h, par visioconférence, séance d'études «PAC: états des lieux» - orateurs: Marie-Laurence Semaille & Isabelle Jaumotte OUVERT A TOUS contactez [Natacha Lambotte: natacha.lambotte@fwa.be](mailto:natacha.lambotte@fwa.be)

Invitations

Cycle de conférences

Agriculteurs connectés
National

Afin de rester informé durant cette période, nous vous invitons à une **visio-conférence**

20.04.2021	Marché laitier et monitoring durabilité <small>20h00 Inscriptions jusqu'au 19.04.21 Orateurs: Alain Masure & André Ledur</small>
22.04.2021	IBR: état des lieux <small>20h00 Inscriptions jusqu'au 19.04.21 Orateur: Aline Lecollier</small>
26.04.2021	Environnement - Puits: quelles sont mes obligations? <small>20h00 Inscriptions jusqu'au 22.04.21 Orateurs: Céleste Quaghebeur & Caroline Decoster</small>
29.04.2021	PAC: état des lieux <small>20h00 Inscriptions jusqu'au 27.04.21 Orateurs: Marie-Laurence Semaille & Isabelle Jaumotte</small>

Avec la participation de la Présidente FWA, Marianne Streel & le Secrétaire Général José Renard

Ouvert à tous - Pour obtenir les liens des différentes conférences, inscrivez-vous auprès de natacha.lambotte@fwa.be - D'autres conférences suivront

Le marathon de la formation phytolice

en visio-conférence

Formation 1	7 avril 2021 - 19h30	Comment réagir face à un accident phyto ?	SOLD OUT
Formation 2	8 avril 2021 - 19h30	Sécurité des utilisateurs de PPP et gestion du stockage	
Formation 3	14 avril 2021 - 19h30	Comment réagir face à un accident phyto ?	
Formation 4	15 avril 2021 - 19h30	Sécurité des utilisateurs de PPP et gestion du stockage	

Orateur: Préventagri

Inscription obligatoire avant le 1^{er} avril 2021

Inscription obligatoire en mentionnant impérativement les informations figurant ci-contre à natacha.lambotte@fwa.be

Nom	Prénom
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Date de naissance	Numéro de registre national
Date et numéro de la formation	

VOUS AVEZ L'EMBARRAS DU CHOIX : RENTABILISEZ VOTRE ENGRAIS DE FERME ET OPTEZ POUR LA SÉCURITÉ AVEC JOSKIN !



Multitwist RM
12 et 15 m



Penditwist Basic
6 et 7,50 m



Penditwist
9 - 12 - 13,50 - 15 - 16 - 18 - 21 - 24 - 27 - 28 et 30 m



Pendislide Basic
6 et 7,50 m



Pendislide
9 et 12 m



Pendislide PRO
12 - 13,50 - 15 et 18 m



Multi-Action
3 - 4,30 - 5,16 - 6,02 - 6,88 et 7,74 m



Solodisc
3 - 4,30 - 5,16 - 6,02 - 6,88 et 7,74 m



Solodisc XXL
6,37 - 7,12 et 7,87 m



Terraflex/2
2,70 - 2,80 - 3,90 - 4,40 - 4,50 - 5,10 et 5,2 m



Terraflex/2XXL
5,62 - 5,70 - 6,30 - 6,37 - 7,12 et 8,62 m



Terraflex/3
4,40 - 5,10 - 5,20 - 5,70 et 6 m



Terrasoc
2,80 - 3,60 - 4,40 et 5,20 m



Terradisc2
4 - 5 et 6 m



Scalper horiz./vertical
Horiz. : de 12 à 40 sorties
Vertical : 24, 32, 36 et 44 sorties

Spécialisée depuis 30 ans dans les outils d'épandage, JOSKIN vous assure un matériel de qualité et un épandage précis. Une gamme inégalée dans le monde.

MATERIEL

A v. pièces et tracteurs International d'occasion Jozef Smeets. 0475/548.791 josmeets7561H@gmail.com (090)

Nettoyage d'étables, spécialiste étables poules pondeuses & étables à bétail. Hall de pommes de terres, carottes etc. & Désinfecte. Toute la Wallonie et les Cantons de l'Est. NICKEL 0468/104.307 (118)
 A v. semoirs Kuhn Maxima 3m 6 rangs disque ouvreur; planteur 3m 4 rangs maïs; planteur 6m repliable 12 rangs. Jadoul Bruno Grez-Doiceau. 010/844.864 (205)
 A v. benne Roland 12T; van Henra Amazon; silo polyester pour engrais 12T; petite grue sur pneus; herse Labeye 3m40; faucheuse Vicon à tambours 2m30; bacs à eau galvanisés; traverses de chemin de fer; pipeline 50mm diam; griffes et pompe à vide. 04/3810764 (246)
 A v. bétailière 5m rampe et port hydrauliques bon état prix à discuter, à voir Soignies. 0478/714.550(247)
 A v. bétailière 5 bêtes; herse rotative Kuhn dents convenables; croskilette; andaineur; pirouette;

faucheuse; benne 10T; vis à grain adaptable; presse petits ballots. 0479/780.950 (248)

A v. pulvérisateur Delvano Trainer 33m Eghezée. 0475/594.350 (254)

A v. bascule 1500kg TB état; presse boule ronde NH648 ficelle super état. 0496/871.008 (261)

A v. semoir betterave Gilles 6 rangs TBE; compresseur d'atelier 300L sur roues 5 cv 2 cylindres; 4 abreuvoirs La Buvette neufs en boîtes; lanceur ballots Welger; escalier métal 20 marches; poste à souder Saf 210 ampères. 0472/589.471 (265)

A v. mélangeuse Kuhn 20m3; épaveuse Rousseau; lame à neige; char-ruie Kuhn 6 socs; dble andaineur Claas Liner 2700; dble andaineur Kuhn GA7301; Gator KubotaRTV 900; broyeur à jachère 3,2m; broyeur d'acrottement sur relevage; boueuse NH BR750 épave; groupe électrogène 25KVA; compresseur de chantier 2m3. 0472/494.916 (268)

A v. tracteur MF 595 4 rm rénové; herse régénératrice de prairie Quivogne larg 6m 3 ans. 082/677.756 (275)

A v. tonneau à lisier 5000-9000; benne Brimont 8t; faucheuse and simple et double; chariot 8-9m IH 1055; paille Kuhn; ébous Joskin; citerne 18000-28500L; tonn à eau. 0475/625.299 (280)

A v. Steeno 5 socs 4+1 rénovée; faucheuse PZ CM 300 pour pièces 14 dents; déchaumeur queue de cochon. 0473/179.171 (281)

A v. bétailière 5-6 vaches avec barrière de sécurité en très bon état. 0470/541.459 (284)

A v. John Deere 3130 4x4; semoir à engrais Ipsam; char à moulin 3m. 0492/558.556 (285)

A v. tank à lait 2150L; pipeline Westfalia pour pièces; pompe à vide RPS 900; pot traceur Alfa Laval; cruche à lait. 069/222.517 (288)

A v. faucheuse FC3000 3m TBE cause achat triples faucheuses. 0472/392.397 (289)

A v. tracteur Same Laser 130cv 4x4 impeccable 9000€. 0472/892.825 (291)

A v. semoir maïs 6 rangs avec disques ouvreurs roues plombeuses larges comme neuf semer 200ha; presse Claas diam 125; TB charrue Kverneland 5 socs Varilarge non stop 2012; tondeuse Joskin 220 et TR275. 0475/255.888 085/317.023 (292)

A v. cause cessation bétailière Masson 8m 2 ponts région Bastogne. 0484/036.592 (293)

A v. hangar fermé 15x15 mètres; mater de fenaison. 04/369.21.45 (294)

A v. presse ballots ronds Rivierre Casalis RV 126 large ram 2500€; remorque à fourrage 6m long solide; roues étroites 8 trous pour Ford. 0466/379.420 (295)

A v. distributeur engrais Amazone 1501; 2 roues 8.3.32; 2 pneus 8.3.36 2x9.5 48; 2 pneus 20.8.38 en bon état. Ch 2 pneus 270 95 48 bon état. 0496/756.018 (301)

A v. distributeur d'engrais Sulky DPAXL 2000L de 18 à 36m année 2002 en très bon état. 0494/863.281 (305)

A v. faucheuse Vicon à tambours 3m; tonneau à eau Joskin 4300L; bac distributeur Robert 3 m3; batt NH TX32. 0478/302.969 (308)

MATERIEL (CHERCHE)

Cherche: tracteurs Fiat toute série; Massey Ferguson série 100- 200 - 300 - 500 + 600; Ford série 4 et 6 cyl; New Holland série: L + TL + TS + TM + G; John Deere série 100 + 10; Fendt série 800 Turboshift; moissonneuses New Holland 8050 +8060 +8070 +8080 TX 32 + TX 34 +TX 36 TC 54 TC 56; Laverda M 112 + M 132 + M 152 3300 +3350 + 3400 + 3450 +3500+3550 + 3650 + 3750 + 3850; ensileuse New Holland FX et FR; Claas 850 + 870 +890 +900; Bec Kemper + Bec RU; presse à balles rondes Welger RP 12 + Krone KR avec chambre fix. 0496/387.222 awouters.export@gmail.com (026)

Je cherche tracteur Mercedes; MB trac avec moteur 6 cylindres en état ou à réparer ou pièces. 0477/636.854 (062)

SCRLL AGRIGNIA

9 rue J.B Joannes 4253 DARIION
Tél. 019/58 87 41 - 0475/28 36 49
www.agrignia.com

Matériel occasion

Déchaumeur style Smaragd 9 dents disques et rouleau + disque bordure. Repl. Hydr. Déchaumeur Vibroflox Kongskilde 3m + ext 0,50 (petites dents)
 Croskilette 3m Agrignia
 Rouleau tube diam. 500, largeur 4m
 Rouleau à pneus 3m pour rotative diam 540
 Charrue Ovlac 5 socs varilage
 Faucheuse de refus Robert 3m
 Faucheuse de refus Joskin 2m80 à courroie
 Grappin betterave Arden'Equipement 2500L
 Egalsol entre pneu avec dents niveleuses
 Benne 6 t cotés rabattables hydr.

Nouveau

Rotatives Frandent 3m R303.19, rouleau Packer ou tube, planche niveleuse. Prix int.
 Rotative Frandent 3,5m R353.19 rouleau Packer 550, planche niveleuse. Prix int.
 Egalsol 3m avec planche niveleuse
 Essieu carré 150x150 10 trous frein 1400 €
 Poutre fissureuse Agrignia 6 dents 3m avec crochets automatiques
 Broyeur Omarv 3m

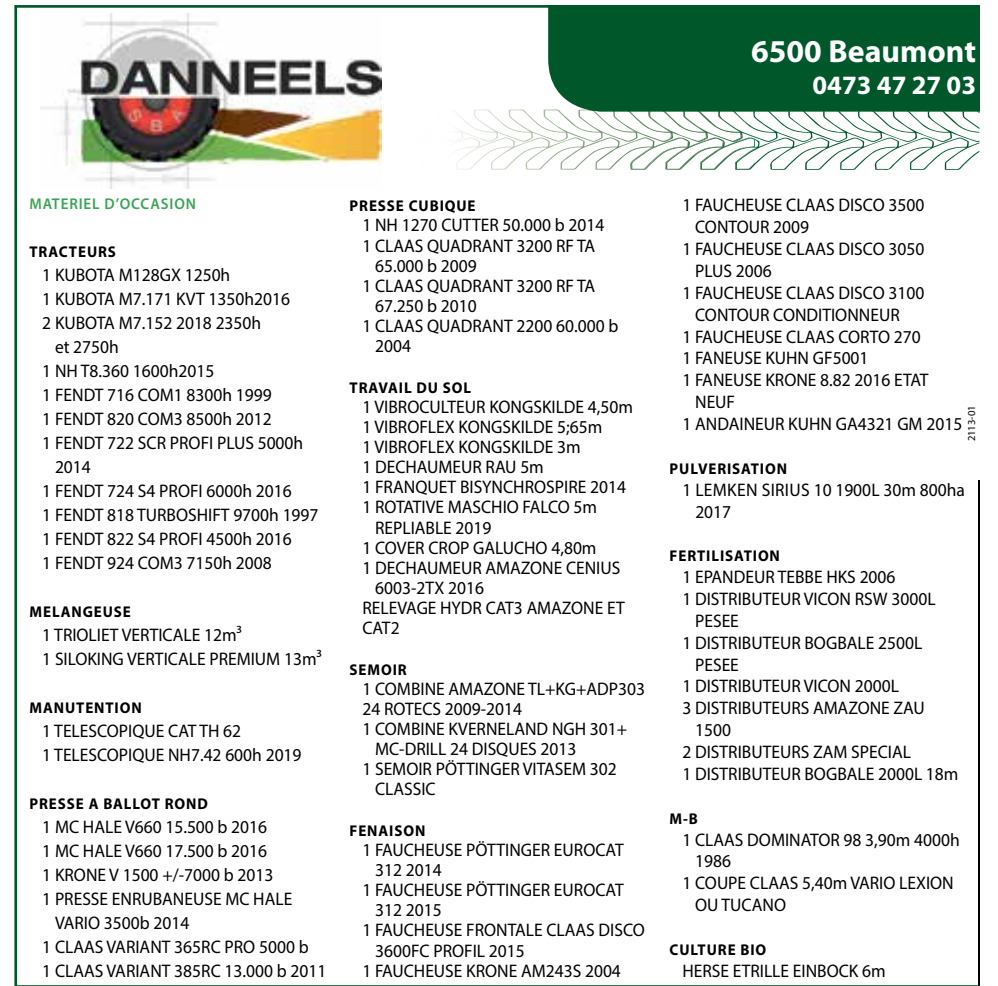


GÜTLER
Outils frontaux

Printemps Polyvalence Automne

Composé d'un rouleau Simplex avec décroisseurs et d'une herse à dents

Contactez L. Tonglet
Tél. 0472/43.59.07
www.guttler.be



6500 Beaumont 0473 47 27 03

MATERIEL D'OCCASION

TRACTEURS
 1 KUBOTA M128GX 1250h
 1 KUBOTA M7.171 KVT 1350h2016
 2 KUBOTA M7.152 2018 2350h et 2750h
 1 NH T8.360 1600h2015
 1 FENDT 716 COM1 8300h 1999
 1 FENDT 820 COM3 8500h 2012
 1 FENDT 722 SCR PROFI PLUS 5000h 2014
 1 FENDT 724 S4 PROFI 6000h 2016
 1 FENDT 818 TURBOSHIFT 9700h 1997
 1 FENDT 822 S4 PROFI 4500h 2016
 1 FENDT 924 COM3 7150h 2008

MELANGEUSE
 1 TRIOLIET VERTICALE 12m³
 1 SILOKING VERTICALE PREMIUM 13m³

MANUTENTION
 1 TELESCOPIQUE CAT TH 62
 1 TELESCOPIQUE NH7.42 600h 2019

PRESSE A BALLOT ROND
 1 MC HALE V660 15.500 b 2016
 1 MC HALE V660 17.500 b 2016
 1 KRONE V 1500 +/-7000 b 2013
 1 PRESSE ENRUBANEUSE MC HALE VARIO 3500b 2014
 1 CLAAS VARIANT 365RC PRO 5000 b
 1 CLAAS VARIANT 385RC 13.000 b 2011

PRESSE CUBIQUE
 1 NH 1270 CUTTER 50.000 b 2014
 1 CLAAS QUADRANT 3200 RF TA 65.000 b 2009
 1 CLAAS QUADRANT 3200 RF TA 67.250 b 2010
 1 CLAAS QUADRANT 2200 60.000 b 2004

TRAVAIL DU SOL
 1 VIBROSCULTEUR KONGSKILDE 4,50m
 1 VIBROFLEX KONGSKILDE 5;65m
 1 VIBROFLEX KONGSKILDE 3m
 1 DECHAUMEUR RAU 5m
 1 FRANQUET BISYNCHROSPIRE 2014
 1 ROTATIVE MASCHIO FALCO 5m REPLIABLE 2019
 1 COVER CROP GALUCHO 4,80m
 1 DECHAUMEUR AMAZONE CENIUS 6003-2TX 2016
 1 RELEVAGE HYDR CAT3 AMAZONE ET CAT2

SEMOIR
 1 COMBINE AMAZONE TL+KG+ADP303 24 ROTECS 2009-2014
 1 COMBINE KVERNELAND NGH 301+MC-DRILL 24 DISQUES 2013
 1 SEMOIR PÖTTINGER VITASEM 302 CLASSIC

FENAISSON
 1 FAUCHEUSE PÖTTINGER EUROCAT 312 2014
 1 FAUCHEUSE PÖTTINGER EUROCAT 312 2015
 1 FAUCHEUSE FRONTALE CLAAS DISCO 3600FC PROFIL 2015
 1 FAUCHEUSE KRONE AM243S 2004

1 FAUCHEUSE CLAAS DISCO 3500 CONTOUR 2009
1 FAUCHEUSE CLAAS DISCO 3050 PLUS 2006
1 FAUCHEUSE CLAAS DISCO 3100 CONTOUR CONDITIONNEUR
1 FAUCHEUSE CLAAS CORTO 270
1 FANEUSE KUHN GF5001
1 FANEUSE KRONE 8.82 2016 ETAT NEUF
1 ANDAINEUR KUHN GA4321 GM 2015

PULVERISATION
 1 LEMKEN SIRIUS 10 1900L 30m 800ha 2017

FERTILISATION
 1 EPANDEUR TEBBE HKS 2006
 1 DISTRIBUTEUR VICON RSW 3000L PESEE
 1 DISTRIBUTEUR BOGBALE 2500L PESEE
 1 DISTRIBUTEUR VICON 2000L
 3 DISTRIBUTEURS AMAZONE ZAU 1500
 2 DISTRIBUTEURS ZAM SPECIAL
 1 DISTRIBUTEUR BOGBALE 2000L 18m

M-B
 1 CLAAS DOMINATOR 98 3,90m 4000h 1986
 1 COUPE CLAAS 5,40m VARIO LEXION OU TUCANO

CULTURE BIO
 HERSE ETRILLE EINBOCK 6m

ATH - LEUZE

BONNES TERRES À VENDRE

Région Leuze-en-Hainaut :

13ha 34 ca bonne terre agricole en 3 parcelles

Offre à partir de 50.000€/Ha. Terre sous bail de 1998

Région Ath-Leuze :

3 ha 80 a de bonne terre agricole en 2 parcelles

Offre à partir de 40.000€/Ha. Terre sous bail de 2003

Renseignements 0477 907 052 - blyau.pascal@gmail.com

Offre : laurence.cambier@notaire.be

2113-03

EMPLOI

La Fédération des Services de Remplacement Agricoles de Wallonie asbl

engage

Employé(e) polyvalent(e) (h/f)
4/5 temps

Profil

- Bonne connaissance en comptabilité ;
- Bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Power Point ;
- Dynamisme, Flexibilité ;
- Esprit d'indépendance et d'initiative ;
- Amené(e) à effectuer des déplacements;

La connaissance du monde agricole est un atout.
La connaissance de l'allemand est un atout.

Envoyer CV et lettre de motivation pour le 9 avril à l'attention de

Mr Henricot,
Morville 25 - 6940 WERIS
jv.henricot@gmail.com.

www.fsraw.be



AgriPièces

BASTOGNE 30min
HABAY 15min
ARLON 10min
COLPACH-BAS

OUTILS AGRICOLES
ACCESSOIRES POUR L'ÉLEVAGE
PIÈCES DÉTACHÉES POUR RÉPARATIONS

MATÉRIEL & ALIMENTS POUR CHEVAUX
MATÉRIEL FORESTIER & HORTICOLE
SERVICE DE RÉPARATION

Ellerstrooss, 10 - 8526 Colpach-Bas - Luxembourg - +352 23 62 08 68 - info@agripieces.lu

Le magasin est ouvert du **Lundi au Vendredi** de 7h à 18h et le **Samedi** de 7h à 17h

Cherche tracteurs occasion, télescop boule articulé même accidenté, en panne; hangar Frisomat. 0048501456753 (225)

Cherche télescopique-chargeur articulé 4x4 marque sans importance peu importe l'état. 0495/277.174 (256)

Cherche herse rotative Lely pour pièces; benne 14T bon état; char à paille (Carnaval). A v. pneus neufs Kleber 13-6-28+2 jantes 8 trou WH. 0470/318.355 (249)

Cherche tracteur 4x4 JD MF Case Renault Fendt peu importe l'état aussi moderne Zetor tous types. 0495/277.174 (255)

Agric cherche ébouseuse Albert et chargeur Lama Bouyer même pour pièces. 0494/053.658 (298)

Herse de prairie GP 600M1
Louez-moi
Thommen-Schwall
Tel. 080 410 150

LEMKEN 2101-01 pc
88 PÖTTINGER
JOHN DEERE
TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

- * 1 JD 6155R Autop 50K full options NEUF
- * 1 JD 6195R Autopwr Autotracc 4700 h
- * 1 JD 6210R Directdrive 4600 h 2013
- * 1 JD 6250R Autopwr full opt. 3000 h 2019
- * 1 JD 7230R Autopwr 50K 4800h 2013
- * 1 JD 7310R Autopwr 50K 4750h 2017
- * 1 JD 8335R Autopwr 50K 11500h 2012
- * 1 JD 7230R Autoquad rel. av. 8900h
- * 1 JD 7430 Autoquad rel. av. 8900h
- * 1 JD 7930 Autopwr 50K 8800h 2010
- * 1 MB JD 2254 pr cpte client
- * 1 MB JD 1450 coupe 4m50 1000h
- * 1 coupe 818 (5m50) pr JD série 20 ou 22
- * 1 autochargeuse Krone 1659 caisses 2703h
- * 1 presse balle ronde JD 990 (13.900 bls)
- * 1 presse balle ronde JD 592 High Flow 2m 2005
- * 1 faucheuse Pöttinger 4m ss cond NEUF
- * 1 faucheuse-cond JD 331 2006
- * 1 faneuse Pöttinger Hit 8.81 NEUF
- * 1 faneuse Pöttinger Hit 6.61 NEUF
- * 1 faneuse Pöttinger Hit 10.11T 2017
- * 1 faneuse Pöttinger Hit 6.91 NZ 6 toupiés
- * 1 faneuse Kuhn 7501 MH 6 toupiés 2000
- * 1 andaineur dble Pöttinger Top762C NEUF
- * 1 déchaumeur 3,5m fixe
- * 1 charrue Naud 4 corps non-stop
- * 1 charrue Baeke 4 socs sécurité boulons
- * 1 combiné semis 3m pneumatique Amazone + Accord à disques
- * 1 semoir à engrais Bogballe M3W
- * 2 bennes TP Maupu 3 essieux 34 T 2017
- * 3 bennes TP Deroo 2 et 3 essieux
- * 1 benne TP Lambert 2 essieux
- * 1 charriot transport de coupe MB Cochet 2 essieux
- * 1 Gator XUV550
- * 1 Gator XUV855D 135h 2015
- * 1 JD 3038E + chargeur 300E neuf
- * Tondeuses et tracteurs tondeuses JD neufs

NOUVEAU SITE
WWW.AGRIVAUX.BE
pièces toutes marques
Autoguidage et agriculture de précision
Pour toute commande de pièces / site:
10 % de remise et livraison gratuite (Wallonie)
Pol Braine: 0474 97 40 54 Germain: 0473 71 50 76

A v. bétailière 10 vaches; dérouleur Eschette; rotative Kuhn. 0496/408.126 (310)

BOVINS
Blondes d'Aquitaine à vendre tx saillie génisses pleines; vaches élevage I3 doses BBB. 0475/770.232 (913)

Elevage Miessen Edwin, depuis 45 ans spécialiste de Holstein de haute génétique, à v. 2 taureaux de saillie. 0495/282.542 (055)

Pédicure bovins vaches laitières et allaitantes. Kest Jean-François 0474/055.224 (054)

A v. taureaux BBB viandeux de 18 à 27 mois I4. 0497/356.179 (219)

A v. taureau Blond Aquitaine 3 ans I3 inscrit région Liège. 0472/353.698 (221)

A v. taureau Blonde d'Aquitaine I3 brave inscrit né février 2016. 0495/928.859 (236)

A v. génisses de 1 an et +; taureau 1 an; génisse pleine 7 mois I3 Blonde d'Aquitaine calme. 061/233.092 (238)

A v. 3 taureaux Aubrac TB origine 15 mois idéal reproduction I3 très calme rég Namur-Mettet. 0475/238.213 (245)

A v. 8 tx BBB de pâture 17-22 mois tares nég origines faciles région Ciney. 0473/753.633 (258)

A v. plusieurs tx saillie très bonne origine viandeux prix à partir de 1500€ exempts de tares I3. 0475/937.337 (259)

A v. tx 2,5 ans orig Indiana Jones x Hazard; tx 5,5 ans orig Sheriff x Defile de Mahenne tare BVD IBR ok. 0496/871.008 (260)

A v. Fleckvieh bio 10 génisses pleines 8 mois; 2 taureaux 2 ans avec origine; 20 génisses 1 à 2 ans. 0494/319.461 (269)

A v. jeun tx Bl Aquit I3 inscr T calm T gros. Cherch à achat +/- 10 géniss Bl Aquit - 1 an calmes ds ferme sans Para sans IBR rég Arden. 0495/751.463 (271)

A v. taureaux repro différentes origines 2 de 6 ans et 3 de 12 à 14 mois. François 0473/501.698 (283)

A v. taureaux BBB viandeux de 18 à 27 mois I4. 0497/356.179 (219)

Cause cessation 20 génisses BBB inscrites haute origine prêt à mettre à tx ou déjà pleines. 0475/254.671 (286)

A v. tx Parthenais pour la saillie origine Basile et Coquin; Jersey et son veau. 0477/326.300 (287)

A v. tx PN Holstein 25 mois mère moyen 7 lact 12728L 4,44% mg 3,37 prot région Verviers. 0478/669.994 (290)

A v. génisses Limousines +/-17 mois gros format lot de 15 statut I4 Cerfontaine. 0496/515.450 (296)

A v. taureaux saillie 13-17 mois I3 écornés têtard indem tares inscrits région 069. 0494/053.658 (299)

A v. taureaux BBB anciens têtards ayant pâturé I4 zone 086 indemnes tares. 0479/527.975 (306)

A v. tr élevage BBB né 14/12/19 gros format petit-fils d'Hazard indemne de tares I3; tr 5 ans Cheriff. 0478/302.969 (309)

A v. 1 tx BBB 5 ans; 1 tx BBB 3,5 ans inscrits, indemnes de tares, I3. 0495/576.046 (311)

A v. pour cause de cessation génisses pleines insém et vaches Charolaises avec veaux calmes bio indemnes de toutes maladies I3 vacc pour la Langue Bleue gros format région de Houffalize. 0498/500.259 (312)

AUTRES ANIMAUX
A v. béliers Texel 1 et 2 ans reproduction excellente. 063/455.193 (307)

FOURRAGES
A v. paille française, préfanés, foin - rendu. SPRL Moulin à Vent 0472/981.167 (799)

Paille, foin, préfané, boule de maïs, pulpe sèche (en saison), livraison dans ma région (069-068). 0496/557.332 (025)

A v. en bio 150 boules maïs ensilage; 25 boules de farine blé pois 40/60 cube paille bio blé pois + en conventionnel racine chicou pdt propre; foin bio Mons Rance Couvin. Ch tracteur Inter pièces. 0033684967337 0489/327.425 (115)

A v. paille livrée. 0032 498/501.568 (230)

A v. boules maïs TB qualité; foin, mat occasion; tracteurs occasion. 0495/271.944 (204)

A v. foin livré. 0032 498/501.568 (229)

A v. boules de foin bonne qualité 1er coupe Cerfontaine. 0496/515.450 (297)

IMMOBILIER

Cherche FERME(TTE), budg. 350.000€ si restaurée. Conv. aussi si travaux. Il faut min 15 a 3 pièces bas, 3 ch, gar., sit. agr., 25 km axe Charleroi-Namur. Club Immobilier 02/366.94.96 (189)

Hombourg Vogelesang 34 P.4892 à vendre terres agricoles. 32475754308 0495/708.992 (304)

EMPLOIS

Ferme mixte bovins (Lim) - cultures recherche ouvrier agricole polyvalent, permis G requis région Ohey. 0476/547.152 (257)

RENCONTRES

Homme cherche femme libre et toute simple. 0475/225.369 (267)

DIVERS

J'évacue vos vieux métaux tout venant conteneur 7m, paiement comptant d'après ticket bascule. Renseign. 0495/602.532 (046)

Evacuez vos pneus de silos (camions voitures tracteurs) (jantes ou non) prix à la tonne en vrac. 0495/602.532 (047)

Vos pâtures sont dégradées, dégâts de sangliers. Je vous propose mes services avec semoir Vredo ou nouveau semoir Guttler. Info 0496/258.986 région Soignies-Braine Tirselle Mickael (164)

A v. droits DPU 72ha rendement élevé. 0471/249.432 (251)

A v. trois droits paiement de base. 0472/606.968 (272)

Achète bois de chauffage. 0471/685.741 (282)

A céder droits DPU. A v. pince à boules pour chargeur frontal. 0498/734.864 (300)

Ch 800 places pour porcs bio en intégration. Ch ouvrier agricole + chauffeur camion saison pdt région Tournai. 0477/050.900 0493/973.065 (302)

A v. droits Pac ordinaires. 0474/547.144 (303)

Ateliers WEYNE Marc et Fils
rue des Communes, 63A - 5140 SOMBREFFE
071/87.88.13 - ateliersweyne.marc@skynet.be
vente et réparation de machines agricoles

Bednar Swifter SN
Bednar Swifter profi
BEDNAR FARM MACHINERY
Bednar Terraland
Renseignements : Marc 0475/274.522 ou Jérémy 0475/975.693

VOTRE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

BFConsult SRL, bureau d'études et conseils en environnement et développement durable, vous propose son appui technique dans la réalisation ou le renouvellement de votre permis d'environnement. Une équipe d'ingénieurs spécialisés vous accompagnera dans la demande de permis spécifique à votre activité et établissement.

0499.84.06.25 ou 0475.89.81.78 ou 04.227.27.18
dubart.nicolas@bfconsult.be ou administratif-financier@bfconsult.be
Place des Nations Unies 12, 4020 Liège
www.bfconsult.org

Pleinchamp Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie

Rempissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evitez les abréviations incompréhensibles).

																Rubrique :		
																Forfait		
																3 lignes		
																6 €		
																7,50 €		
																9,00 €		
																10,50 €		
																12,00 €		
																13,50 €		
																Par ligne supplémentaire	1,50 €	
																cadre	+ 1,50 €	
																Montant	€	
																Nombre de parution(s): X	€	
																Réponse au bureau du journal	4,00 €	
																Facture	2,50 €	
																Total :	€	

Nom : Prénom :

Rue : n°

Code postal : Localité :

Téléphone :

TVA (si facture) : Date et signature :

Comment payer? Par virement anticipatif libellé au compte Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

A envoyer à: PLEIN CHAMP (Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLoux



FWA

HAINAUT

3D CONSULTS sprl
Debuschere Olivier
Rue de l'Hôtel de Ville 4/01
7911 Frasnes-lez-Amaing
Tél: 069/866.742

AGENCE EDOUARD DEGRROOTE
Degroote Edouard
Rue de Formanoir 87 A - 7520 Templeuve
Tél: 069/35.22.19
templeuve@crelan.be

AGENCE LEMOINE BENJAMIN
Lemoine Benjamin
Rue de Ien-Brielen 18 - 7780 Comines
Tél: 056/559.282
comines@crelan.be

AGRICOSERVICE D'ATH asbl
Vandenbroucke Philippe
Place des Capucins, 16 - 7800 Ath
Tél: 068/28.34.00
agricoservice@skynet.be

AGRICOSERVICE DE BEAUMONT asbl
Collot Michaele
Rue G. Michiels, 9 - 6500 Beaumont
Tél: 071/58.85.64
agricoservice@beaumont@skynet.be

BUREAU FINANCIER DU CENTRE
Bourain Denis & Debrulle Yannic
Route de Mons, 26 - 7130 Binche
Chaussée Paul Houtart (H-G), 303
7110 Houdeng-Goegnies
Tél: 064/28.45.48

ROBERT ASSUR sprl
Robert Alain
Rue Grande, 56 - 7330 St-Ghislain
Tél: 065/65.19.91
info@robertassur.be

AGRA-SERVICES sc
Geens Sébastien
Chaussée de Louvain 16A - 5310 Eghezée
Tél: 081/510.573
fwa@agra-services.be

AGRICOSERVICE DE PHILIPPEVILLE asbl
Hesbois Thierry
Rue de l'Arseuil, 3A - 5600 Philippeville
Tél: 071/66.62.89
thierry.hesbois@skynet.be

ANDENNE ASSUR FINANCES
Briffoz Frédéric & Wera Céleste
Avenue Roi Albert, 104 - 5300 Andenne
Tél: 085/843.000
weraconsult@gmail.com

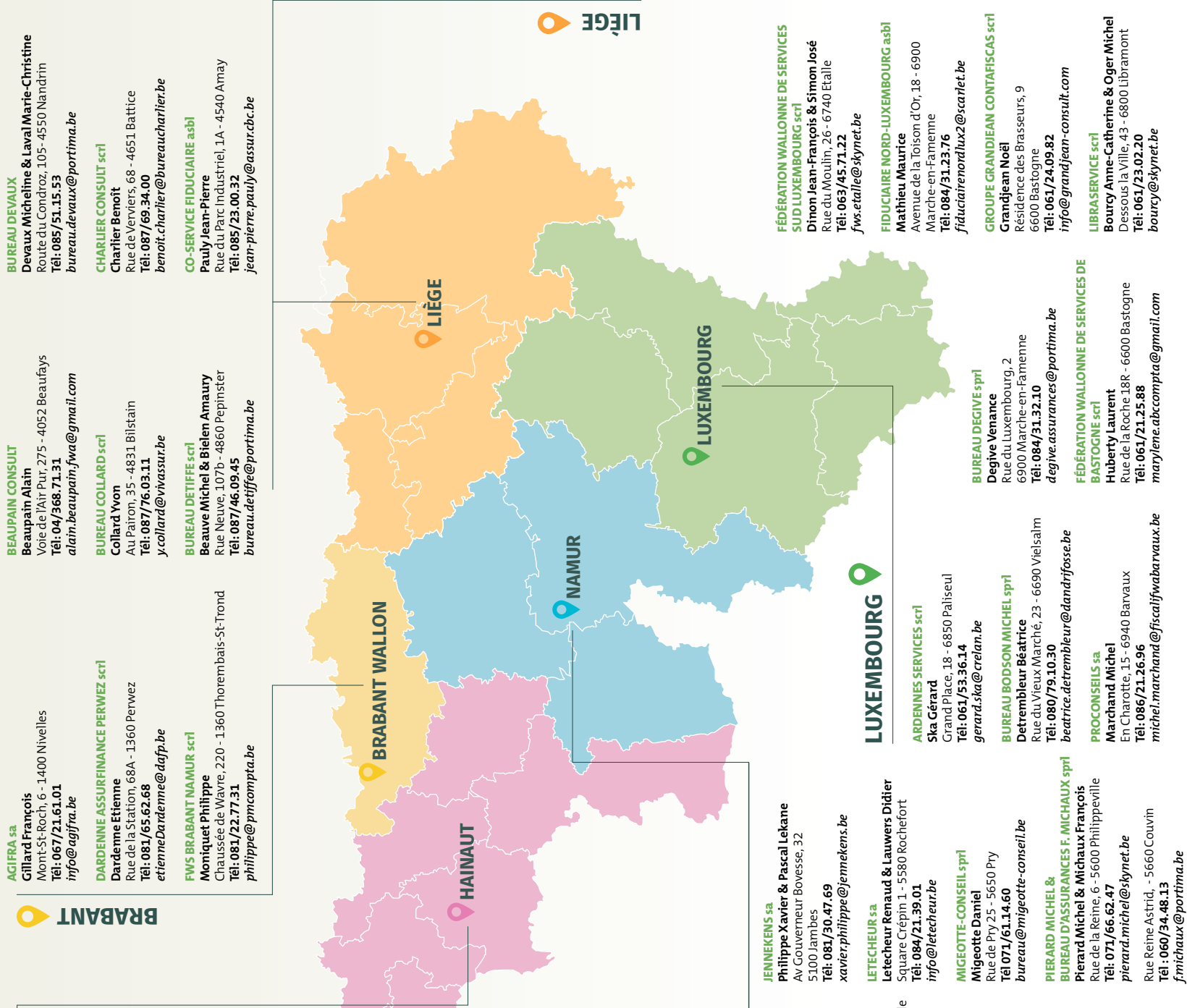
BASSER sprl
D'Hooghe Pierre
Avenue de Namur 27 - 5590 Ciney
Tél: 083/21.11.11
basserca@gmail.com

NOS BUREAUX SONT À VOTRE SERVICE!

Des professionnels, spécialistes de l'agriculture, vous aident et vous conseillent dans de multiples domaines. Il y a toujours un secrétaire FWA près de chez vous!

Le Réseau des Secrétaires FWA

Un service de proximité à votre disposition



BRABANT
AGIFRA sa
Gillard François
Mont-St-Roch, 6 - 1400 Nivelles
Tél: 067/21.61.01
info@agifra.be

DARDENNE ASSURFINANCE PERWEZ scrl
Dardenne Etienne
Rue de la Station, 68A - 1360 Perwez
Tél: 081/65.62.68
etienne.dardenne@dafp.be

FWS BRABANT NAMUR scrl
Monique Philippe
Chaussée de Wavre, 220 - 1360 Thorembois-St-Tromad
Tél: 081/22.77.31
philippe@pnmcompta.be

SOLRE CONSEILS scrl
Dutron Xavier
Route de Mons, 74
6560 Solre-sur-Sambre
Tél: 071/55.67.79
xavier.dutron@fwa.be

SPRL FINANCIERE CARINE LEMOINE
Deneyer Vincent
Chaussée de Maubeuge 375
7022 Hyon
Tél: 0473/80.98.87
vincent.deneyer@crelan.be

TOURNAIS SERVICES scrl
Decaigny Stéphane
Boulevard Delwart, 1 - 7500 Tournai
Tél: 069/21.33.06
stephane.decaigny@crelan.be

FLEURUS CONSULT scrl
Wautier Edmond & Warmier Etienne
Place Albert 1er, 8 - 6220 Fleurus
Tél: 071/81.11.67
fleurus.consult@portima.be

JONCKHEERE CHIMAY SERVICES sprl
Jonckheere Paul
Chaussée de Couvin, 104 - 6460 Chimay
Tél: 060/21.24.15
paul@chimayassurance.be

MAISON DES AGRICULTEURS scrl
Feys Philippe
7530 Gaurain-Ramecroix
Tél: 069/22.50.21
maison.agriculteurs@skynet.be

ROBERT ASSUR sprl
Robert Alain
Rue Grande, 56 - 7330 St-Ghislain
Tél: 065/65.19.91
info@robertassur.be

AGRA-SERVICES sc
Geens Sébastien
Chaussée de Louvain 16A - 5310 Eghezée
Tél: 081/510.573
fwa@agra-services.be

AGRICOSERVICE DE PHILIPPEVILLE asbl
Hesbois Thierry
Rue de l'Arseuil, 3A - 5600 Philippeville
Tél: 071/66.62.89
thierry.hesbois@skynet.be

ANDENNE ASSUR FINANCES
Briffoz Frédéric & Wera Céleste
Avenue Roi Albert, 104 - 5300 Andenne
Tél: 085/843.000
weraconsult@gmail.com

BASSER sprl
D'Hooghe Pierre
Avenue de Namur 27 - 5590 Ciney
Tél: 083/21.11.11
basserca@gmail.com

BEAUPAIN CONSULT
Beaupain Alain
Voie de l'Air Pur, 275 - 4052 Beauvais
Tél: 087/368.71.31
alain.beaupain.fwa@gmail.com

BUREAU COLLARD scrl
Collard Yvon
Au Patron, 35 - 4831 Bilstain
Tél: 087/76.03.11
y.collard@vivasur.be

BUREAU DETIFFE scrl
Beauve Michel & Bielen Amaury
Rue Neuve, 107b - 4860 Pepinster
Tél: 087/46.09.45
bureau.detiffe@portima.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

BEAUPAIN CONSULT
Beaupain Alain
Voie de l'Air Pur, 275 - 4052 Beauvais
Tél: 087/368.71.31
alain.beaupain.fwa@gmail.com

BUREAU COLLARD scrl
Collard Yvon
Au Patron, 35 - 4831 Bilstain
Tél: 087/76.03.11
y.collard@vivasur.be

BUREAU DETIFFE scrl
Beauve Michel & Bielen Amaury
Rue Neuve, 107b - 4860 Pepinster
Tél: 087/46.09.45
bureau.detiffe@portima.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

BUREAU DEVAUX
Devieux Michéline & Laval Marie-Christine
Route du Condroz, 105 - 4550 Namdrin
Tél: 085/51.15.53
bureau.devieux@portima.be

CHARLIER CONSULT scrl
Charlier Benoît
Rue de Verviers, 68 - 4651 Battische
Tél: 087/69.34.00
benoit.charlier@bureaucharlier.be

CO-SERVICE FIDUCIAIRE asbl
Pauly Jean-Pierre
Rue du Parc Industriel, 1A - 4540 Amay
Tél: 085/23.00.32
jean-pierre.pauly@assurcbc.be

BEAUPAIN CONSULT
Beaupain Alain
Voie de l'Air Pur, 275 - 4052 Beauvais
Tél: 087/368.71.31
alain.beaupain.fwa@gmail.com

BUREAU COLLARD scrl
Collard Yvon
Au Patron, 35 - 4831 Bilstain
Tél: 087/76.03.11
y.collard@vivasur.be

BUREAU DETIFFE scrl
Beauve Michel & Bielen Amaury
Rue Neuve, 107b - 4860 Pepinster
Tél: 087/46.09.45
bureau.detiffe@portima.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

FÉDÉRATION WALLONNE DE SERVICES DE LIÈGE scrl
Ongheena Christophe
Rue de José 8 - 4651 Herve Battische
Tél: 087/67.91.67
vj@fws-herve.be

FIDUCIAIRE DE LA CENSE
Melon Christophe
Rue Albert 1er, 81 - 4280 Hamut
Tél: 019/63.27.14
info@fiduciairedelacense.be

GUY CHARLIER sprl
Charlier Guy
Place Reine Astrid 12 - 4000 Rocourt
Tél: 04/226.30.30
g.charlier.sprl@portima.be

HUPPERETZ & DUSSELDORF sa
Jacquemaïn Pierre
Rue des Anclennes Granges, 3
4960 Malmedy
Tél: 080/79.99.04
pierre.jacquemaïn@hupperetz.be
info@fiduciairehupperetz.be

LIEVENS sprl
Lievens Xavier
Place Saint-Remacle, 7 - 4970 Stavelot
Tél: 080/86.24.94
info@lievens-conseils.be

RENSON CONSEILS sa
Destexhe Marc
Rue Hamente, 16 - 4537 Verlaine
Tél: 04/259.50.94
marc.destexhe@renson-fiduciaire.be

SMART SERVICES
de Marnette Henry & Wera Céleste
Avenue Reine Astrid, 27 - 4300 Waremmme
Tél: 019/32.27.26
henry@groupsmart.be
celeste@groupsmart.be

FÉDÉRATION WALLONNE DE SERVICES SUD LUXEMBOURG scrl
Dinon Jean-François & Simon José
Rue du Moulin, 26 - 6740 Etalle
Tél: 063/45.71.22
fws.etalles@skynet.be

FIDUCIAIRE NORD-LUXEMBOURG asbl
Mathieu Maurice
Avenue de la Toison d'Or, 18 - 6900 Marche-en-Famenme
Tél: 084/31.23.76
fiduciairenordlux2@scarlet.be

GRANDJEAN CONTAFISCAS scrl
Grandjean Noël
Résidence des Brasseteurs, 9
6600 Bastogne
Tél: 061/24.09.82
info@grandjean-consult.com

LIBRASERVICE scrl
Boury Anne-Catherine & Oger Michel
Dessous la Ville, 43 - 6800 Libramont
Tél: 061/23.02.20
boury@skynet.be

ARDENNES SERVICES scrl
Ska Gérard
Grand Place, 18 - 6850 Paliseul
Tél: 061/53.36.14
gerard.ska@crelan.be

BUREAU BODSON MICHEL sprl
Detrembleur Béatrice
Rue du Vieux Marché, 23 - 6690 Vielsalm
Tél: 080/79.10.30
beatrice.detrembleur@dandrfosse.be

PROCONSEILS sa
Marchand Michel
En Charotte, 15 - 6940 Barvaux
Tél: 086/21.26.96
michel.marchand@fiscalifwabarvaux.be



AVEC LE SOUTIEN DE:

Crelan
CBC Assurances